



**BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE**

## **NOTICE D'INFORMATION**

**RELATIVE AU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS EN VUE DE  
REGULARISER LE MARCHÉ**

**PROPOSE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE PREVUE  
LE 2 MAI 2011**

**ORGANISME CONSEIL**



### **VISA DU CONSEIL DEONTOLOGIQUE DES VALEURS MOBILIERES**

Conformément aux dispositions de la circulaire du CDVM n° 02/03 du 23/05/03 prise en application du décret n° 2.02.556 du 22 hijja 1423 (24 février 2003), l'original de la présente notice d'information a été visé par le CDVM le 15 avril 2011 sous la référence n° VI/EM/008/2011.

Ce document a été établi par la BMCI et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation du programme de rachat d'actions ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de rachat envisagé.

## ABREVIATIONS

<b>AGO</b>	: Assemblée Générale Ordinaire
<b>APSF</b>	: Association Professionnelle des Sociétés de Financement
<b>ATW</b>	: Attijariwafa Bank
<b>Bc</b>	: Bourse de Casablanca
<b>BcP</b>	: Banque Centrale Populaire
<b>BMCE</b>	: Banque Marocaine du Commerce Extérieur
<b>BMCI</b>	: Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie
<b>BDDI</b>	: Banque De Détail à l'International
<b>BNPP</b>	: BNP Paribas
<b>BVQI</b>	: Bureau Veritas Quality International
<b>CDM</b>	: Crédit du Maroc
<b>CDVM</b>	: Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
<b>CIH</b>	: Crédit Immobilier et Hôtelier
<b>DH</b>	: Dirham
<b>ETIC</b>	: Etat des Informations Complémentaires
<b>IS</b>	: Impôts sur les Sociétés
<b>KDH</b>	: Milliers de Dirhams
<b>MASI</b>	: Moroccan All Shares Index
<b>MDH</b>	: Millions de Dirhams
<b>MRDS DE DH</b>	: Milliards de Dirhams
<b>PME</b>	: Petites et Moyennes Entreprises
<b>PMI</b>	: Petites et Moyennes Industries
<b>PNB</b>	: Produit Net Bancaire
<b>SFDI</b>	: Services Financiers et Banque de Détail à l'International
<b>TVA</b>	: Taxe sur la Valeur Ajoutée
<b>VCT</b>	: Volatilité de Court Terme
<b>VLТ</b>	: Volatilité de Long Terme

# SOMMAIRE

<b>ABREVIATIONS</b>	<b>2</b>
<b>PREMIERE PARTIE : ATTESTATIONS</b>	<b>4</b>
I.1 - Le Directoire .....	5
I.2 - Les Commissaires aux Comptes.....	5
I.3 - Le Conseiller Financier.....	11
I.4 - Le Responsable de l'Information et de la Communication Financière.....	11
<b>DEUXIEME PARTIE : LE PROGRAMME DE RACHAT</b>	<b>12</b>
II.1 - Cadre légal .....	13
II.2 - Objectifs.....	14
II.3 - Caractéristiques du Programme.....	14
II.4 - Financement du Programme.....	15
II.5 - Modalités de Réalisation du Programme.....	15
II.6 - Modalités d'intervention de la société de bourse.....	17
II.6.1 - Evolution de la Liquidité.....	18
II.6.2 - Evolution du cours et de la Volatilité.....	18
II.6.3 - Récapitulatif du programme de rachat de titre BMCI.....	21
II.7 - Incidence du Programme sur la Situation Financière de la BMCI.....	22
II.8 - Programmes de Rachat Précédents.....	22
II.9 - Traitements Comptable et Fiscal des Rachats.....	27
<b>TROISIEME PARTIE : PRESENTATION DE LA BMCI</b>	<b>28</b>
III.1 - Renseignements à Caractère Général.....	29
III.2 - Organisation et Activité.....	30
III.3 - Répartition du Capital.....	39
III.4 - Evénements Récents et Perspectives.....	41
<b>QUATRIEME PARTIE : FACTEURS DE RISQUES</b>	<b>47</b>
<b>CINQUIEME PARTIE : DONNEES COMPTABLES</b>	<b>52</b>
▪ Principes et Méthodes Comptables Utilisées.....	53
▪ Les Etats de Synthèse.....	59

## **PREMIERE PARTIE : ATTESTATIONS**

## LE DIRECTOIRE

Le Président du Directoire, Monsieur Jacques ARDANT, atteste que, à sa connaissance, à la fin du mois de mars 2011 :

- La société détient directement 50 444 actions représentant 0.38% du capital social ;
- Elle ne détient indirectement aucune action via ses filiales.

Il atteste également que les données de la présente notice d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux actionnaires pour fonder leur jugement sur le programme de rachat d'actions de la société en vue de régulariser le marché. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

**M. Jacques ARDANT**

Président du Directoire

BMCI 26, place des Nations Unies. Casablanca

Tél. 05 22 43 36 47

Fax: 05 22 27 82 77

[jacques.ardant@bnpparibas.com](mailto:jacques.ardant@bnpparibas.com)

## LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

### 1. Identité des Commissaires aux Comptes :

- **Exercice 2009 et 2010 :**

Cabinet	<b>MAZARS MASNAOUI</b>	<b>PWC Maroc anciennement JPC Audit</b>
Représentant	<b>M. MOKDAD</b>	<b>M. BOURAQADI SAĀDANI</b>
Adresse	<b>104 Bis, Bd Abdelmoumen 20 100 Casablanca</b>	<b>35, rue Aziz BELLAL 20 200 Casablanca</b>
Numéro de téléphone	<b>05 22 23 36 96</b>	<b>05 22 99 98 00</b>
Numéro de fax	<b>05 22 23 18 39</b>	<b>05 22 23 88 70</b>
Adresse électronique	<b><a href="mailto:kamal.mokdad@mazars.ma">kamal.mokdad@mazars.ma</a></b>	<b><a href="mailto:moulay.bouraqadi@ma.pwc.com">moulay.bouraqadi@ma.pwc.com</a></b>
Date premier exercice soumis au contrôle	<b>2006</b>	<b>2008</b>
Date de l'expiration du mandat en cours	<b>AGO statuant sur l'exercice 2010</b>	<b>AGO statuant sur l'exercice 2010</b>

### 2. Attestation des commissaires aux comptes sur les informations comptables et financières contenues dans la notice d'information relative au programme de rachat de BMCI : comptes sociaux au titre des exercices 2009 et 2010.

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières sociales contenues dans la présente notice d'information en effectuant les diligences de la profession et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse sociaux clos au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2010 audités.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente notice d'information, avec les états de synthèse sociaux, tels qu'audités par nos soins pour les exercices 2009 et 2010.

*M. M'hamed Moulay BOURAQADI SAÂDANI, cabinet PWC Maroc*

*M. Kamal MOKDAD, cabinet MAZARS MASNAOUI*

### **Rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes sociaux des :**

- **Exercice clos le 31 décembre 2009 :**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI), comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état de soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2009. Ces états de synthèse font ressortir des capitaux propres et assimilés de 6 928 885 KMAD dont un bénéfice net de 806 985 KMAD.

#### **RESPONSABILITE DE LA DIRECTION**

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

#### **RESPONSABILITE DE L'AUDITEUR**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### **OPINION SUR LES ETATS DE SYNTHESE**

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du

patrimoine de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie au 31 décembre 2009 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

#### **VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Banque.

Casablanca, le 19 mars 2010

***Mme. L. SIJELMASSI, cabinet JPC Audit SARL***

***M. K. MOKDAD, cabinet MAZARS MASNAOUI***

#### **• Exercice clos le 31 décembre 2010 :**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI), comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état de soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2010. Ces états de synthèse font ressortir des capitaux propres et assimilés de 7 061 833 KMAD dont un bénéfice net de 818 302 KMAD.

#### **RESPONSABILITE DE LA DIRECTION**

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

#### **RESPONSABILITE DE L'AUDITEUR**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### **OPINION SUR LES ETATS DE SYNTHESE**

BMCI a fait l'objet au cours de l'exercice 2010 d'un contrôle de l'administration fiscale portant sur les exercices 2006 à 2009 inclus couvrant l'impôt sur les sociétés, la taxe sur la valeur ajoutée et l'impôt sur le revenu. La notification des résultats du contrôle a été effectuée au cours du mois de décembre 2010 et a donné lieu à un provisionnement forfaitaire dans les comptes au 31 décembre 2010. Au stade actuel des procédures, nous ne sommes pas en mesure de conclure sur le niveau de la provision constituée suite à ce redressement fiscal.

Sous réserve de l'incidence sur les comptes du point mentionné ci-dessus, nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie au 31 décembre 2010 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

#### **VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Banque.

Casablanca, le 17 mars 2011

*M. M. BOURAQADI SAÂDANI, cabinet PWC Maroc*

*M. K. MOKDAD, cabinet MAZARS MASNAOUI*

#### **3. Attestation des commissaires aux comptes sur les informations comptables et financières contenues dans la notice d'information relative au programme de rachat de BMCI : comptes consolidés au titre des exercices 2009 et 2010.**

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières consolidées contenues dans la présente notice d'information en effectuant les diligences de la profession et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse consolidés clos au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2010 audités.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente notice d'information, avec les états de synthèse consolidés, tels qu'audités par nos soins pour l'exercice 2009 et 2010.

*M. M'hamed Moulay BOURAQADI SAÂDANI, cabinet PWC Maroc*

*M. Kamal MOKDAD, cabinet MAZARS MASNAOUI*

#### **Rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes consolidés des :**

- **Exercice clos le 31 décembre 2009**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE, comprenant le bilan au 31 décembre 2009, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux

propres, l'état du résultat global et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 7 196 075 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 772 497 KMAD.

## **RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION**

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

## **RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

## **OPINION SUR LES ÉTATS DE SYNTHÈSE**

À notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constituée par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2009, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Casablanca, le 19 mars 2010

***Mme. L. SIJELMASSI, cabinet JPC Audit SARL***

***M. K. MOKDAD, cabinet MAZARS MASNAOUI***

### **Exercice clos le 31 décembre 2010**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie, comprenant le bilan au 31 décembre 2010, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres

notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 7 349 646 KMAD, dont un bénéfice net consolidé de 805 840 KMAD.

## **RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION**

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

## **RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

## **OPINION SUR LES ÉTATS DE SYNTHÈSE**

BMCI a fait l'objet au cours de l'exercice 2010 d'un contrôle de l'administration fiscale portant sur les exercices 2006 à 2009 inclus couvrant l'impôt sur les sociétés, la taxe sur la valeur ajoutée et l'impôt sur le revenu. La notification des résultats du contrôle a été effectuée au cours du mois de décembre 2010 et a donné lieu à un provisionnement forfaitaire dans les comptes au 31 décembre 2010. Au stade actuel des procédures, nous ne sommes pas en mesure de conclure sur le niveau de la provision constituée suite à ce redressement fiscal.

À notre avis, sous réserve de l'incidence sur les comptes du point mentionné ci-dessus, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constituée par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2010, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Casablanca, le 17 mars 2011

***M. M. BOURAQADI SAÂDANI, cabinet PWC Maroc***

***M. K. MOKDAD, cabinet MAZARS MASNAOUI***

## LE CONSEILLER FINANCIER

La présente notice d'information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

BMCI Finance est une filiale détenue à 100% par le groupe BMCI. Compte tenu de ce qui précède, nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

**M. Mohamed ABOU EL FADEL**

*Administrateur Directeur Général*

*BMCI FINANCE 26, place des Nations Unies - Casablanca*

*Tél. 05 22 46 11 46*

*Fax: 05 22 27 93 79*

*mohamed.abouelfadel@bnpparibas.com*

## LA RESPONSABLE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE

**Mme Karima BENABDERRAZIK**

*Directrice de la Communication et de la Publicité*

*BMCI 26, place des Nations Unies - Casablanca*

*Tél. 05 22 46 41 36*

*Fax: 05 22 29 94 02*

*karima.benabderrazik@bnpparibas.com*

## **DEUXIEME PARTIE : LE PROGRAMME DE RACHAT**

## II.1- CADRE LEGAL

Le programme de rachat, dont la mise en œuvre s'inscrit dans le cadre législatif créé par la loi n° 17-95 du 31 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 20-05, promulguée par le dahir n°1-08-18 du 23 mai 2008, sera soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 mai 2011, statuant aux conditions de quorum et de majorité requise. Elle fera l'objet de la résolution suivante :

"

### **SEPTIEME RESOLUTION :**

*L'Assemblée Générale, agissant aux termes de l'article 281 de la loi n°17-95, relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, et après avoir entendu lecture du rapport du Conseil de surveillance, a examiné l'ensemble des éléments contenus dans la notice d'information, et en vue de régulariser le marché des actions BMCI en Bourse, autorise expressément le renouvellement du programme de rachat par BMCI de ses propres actions en bourse arrêté par le Directoire.*

*L'Assemblée Générale Ordinaire fixe ainsi les modalités de ce programme de rachat comme suit :*

- *Prix maximum d'achat<sup>1</sup>* 1 250 dirhams
- *Prix minimum de vente<sup>2</sup>* 900 dirhams
- *Nombre maximum d'actions à acquérir* 5% du capital, soit 663 942 actions
- *Délai d'autorisation* 1 an

*L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs sans exception ni réserve au Directoire à l'effet de procéder, dans le cadre des limites fixées ci-dessus, à l'exécution de ce programme de rachat des actions aux dates et conditions qu'il jugera opportunes.*

*L'Assemblée Générale décide que la présente autorisation prendra effet à compter du 21 mai 2011».*

Le cadre légal régissant cette opération se réfère à :

- L'article 279 de la loi 17-95 sur la Société Anonyme tel que modifiée et complétée par la loi 20/05 qui stipule que : « La société ne peut posséder, directement ou par l'intermédiaire d'une personne agissant en son propre nom, mais pour le compte de la société, plus de 10 p. 100 du total de ses propres actions, ni plus de 10 p 100 d'une catégorie déterminée. Ces actions doivent être mises sous la forme nominative et entièrement libérées lors de l'acquisition ; à défaut, les membres du conseil d'administration ou du directoire sont tenus, dans les conditions prévues à l'article 352, de libérer les actions.

L'acquisition d'actions de la société ne peut avoir pour effet d'abaisser la situation nette à un montant inférieur à celui du capital augmenté des réserves non distribuables. La société doit disposer de réserves, autres que la réserve légale, d'un montant au moins égal à la valeur de l'ensemble des actions qu'elle possède.

Les actions possédées par la société ne donnent pas droit aux dividendes.»

- L'article 281 de la loi 17-95 sur la Société Anonyme telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05 qui stipule que : « Par dérogation aux dispositions du paragraphe 1) de l'article 280, les sociétés dont les titres sont inscrits à la cote de la bourse des valeurs peuvent acheter en bourse leurs propres actions, en vue de régulariser le marché.

<sup>1</sup> Il s'agit des limites de cours hors frais d'achat.

<sup>2</sup> Il s'agit des limites de cours hors frais de vente.

A cette fin, l'assemblée générale ordinaire doit avoir expressément autorisé la société à opérer en bourse sur ses propres actions. Elle fixe les modalités de l'opération et notamment les prix maximum d'achat et minimum de vente, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée. Cette autorisation ne peut être donnée pour une durée supérieure à dix-huit mois. »

- Le décret n°2-10-44 du 17 rejeb 1431 (30 juin 2010) modifiant et complétant le décret n°2-02-556 du 24 février 2003 fixant les formes et les conditions dans lesquelles peuvent s'effectuer les rachats en bourse par les sociétés anonymes de leurs propres actions en vue de régulariser le marché ;
- les dispositions de la circulaire du CDVM n°02/03 relative à l'information exigée des sociétés cotées à l'occasion du rachat en bourse de leurs propres actions en vue de régulariser le marché ;
- Les dispositions de la circulaire du CDVM n°01/11 relative aux modalités de mise en œuvre des opérations de rachat en bourse par les sociétés anonymes de leurs propres actions en vue de régulariser le marché.

A fin décembre 2010, le montant des primes d'émission, de fusion et d'apport, et les autres réserves (hors réserves légales) de la BMCI s'élève à 3 184.5 Mrds de DH<sup>3</sup>.

## II.2 - OBJECTIFS

Le programme de rachat en vue de régulariser le cours du titre consiste à intervenir sur le marché de l'action par l'émission d'ordres d'achat et/ou de vente dans l'objectif de réduire les variations excessives du cours de l'action. Ainsi, le programme intervient principalement lorsque la volatilité du titre s'écarte significativement de sa volatilité historique.

Le rachat d'actions propres intervient également en cas de liquidité du titre s'écartant significativement des niveaux habituels, empêchant la formation normale du cours sur le marché.

Le programme de rachat d'actions propres par les émetteurs en vue de régulariser le marché d'un titre ne peut poursuivre d'autres objectifs que la régularisation du cours de l'action sur le marché boursier.

En particulier, il ne peut avoir pour objectif :

- la constitution d'un stock de titres afin de procéder ultérieurement à une opération financière ou à une allocation aux salariés ;
- l'annulation postérieure des titres rachetés ;
- la recherche d'un résultat financier ;
- le soutien du cours en s'opposant à une tendance forte du marché

## II.3 - CARACTERISTIQUES DU PROGRAMME

- *Titres concernés* : *Actions BMCI*
- *Ligne de cotation* : *1<sup>ère</sup> ligne*
- *Prix maximum d'achat*<sup>4</sup> : *1 250 DH / action*
- *Prix minimum de vente*<sup>5</sup> : *900 DH / action*

<sup>3</sup> Il s'agit des réserves sur la base des comptes sociaux.

<sup>4</sup> Il s'agit des limites de cours hors frais d'achat.

<sup>5</sup> Il s'agit des limites de cours hors frais de vente.

- *Nombre maximum d'actions à détenir\** : 5% du capital (663 942 actions)<sup>6</sup>
- *Somme maximale à engager* : 829 927 500 DH
- *Durée du programme* : 12 mois
- *Calendrier* : du 21 mai 2011 au 20 mai 2012

\*sous réserve de l'approbation par l'AGO du 2 mai 2011, du projet de résolution relatif à l'autorisation du programme de rachat.

Conformément aux dispositions de l'article 279 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 relative aux sociétés anonymes, BMCI ne pourra pas détenir ses actions propres pour une valeur supérieure à ses réserves autres que la réserve légale de 3 184.5 Mrds de DH.

La valeur des actions propres détenues par BMCI ne peut à aucun moment être supérieure ni au montant des réserves facultatives ni au maximum autorisé par l'assemblée générale pour le programme de rachat objet de la présente notice d'information.

Dans le cas où BMCI procéderait, pendant la durée du présent programme de rachat, à la mise en distribution voire la réduction de ses réserves autres que légales à un montant inférieur au montant autorisé par l'assemblée générale du 02 mai 2011 elle ne pourrait acquérir ses propres actions pour un montant dépassant lesdites réserves. Par ailleurs, en vertu de l'article 333 de la loi sur la SA « Ne sont pas disponibles les réserves correspondant à la détention d'actions propres ». Par ailleurs, conformément à l'article 3.12.1 du règlement général de la bourse des valeurs, qui stipule que l'émetteur désirant mettre en œuvre un programme de rachat doit informer la société gestionnaire des modalités dudit programme au moins 5 jours de bourse avant son démarrage. BMCI devra informer la bourse des valeurs des modalités du programme le 17 mai 2011.

#### **II.4 - FINANCEMENT DU PROGRAMME**

L'intention de la BMCI est d'assurer le financement des rachats d'actions par ses ressources propres, sachant qu'au 31 décembre 2010, la trésorerie disponible ressort à 3.89 Mrds de DH<sup>7</sup>.

#### **II.5 - MODALITES DE REALISATION DU PROGRAMME**

Lorsqu'une opération sur titres à un impact sur le nombre d'actions ou leur nominal, comme une augmentation de capital, ou une division ou regroupement d'actions, BMCI prend, à l'avance, les dispositions nécessaires afin de faire valider, par son assemblée générale et le CDVM, les nouvelles caractéristiques du programme et en informe à l'avance BMCI bourse afin de d'éviter toute interruption du programme de rachat.

Le programme de rachat en vue de régulariser le marché de l'action consiste à intervenir sur le marché par l'émission d'ordres d'achat et/ou de vente dans l'objectif de réduire la volatilité et les variations excessives du cours de l'action. Le rachat d'actions en vue de régulariser le marché intervient également en cas de liquidité de l'action s'écartant significativement des niveaux habituels, empêchant la formation normale du cours.

L'intervention de la société de bourse ne doit pas entraver le bon fonctionnement du marché. L'exécution du programme de rachat ne doit pas non plus induire en erreur

<sup>6</sup> Le nombre maximum d'actions auto détenues par BMCI à fin mars 2011 est de 50 444 actions.

<sup>7</sup> Il s'agit de la trésorerie disponible sur la base des comptes sociaux.

sur le marché de l'action, notamment sur l'identité, la qualité ou les intentions des acheteurs ou vendeurs.

Les opérations d'achat et de vente se feront en fonction des situations du marché par l'intermédiaire de BMCI Bourse représentée par Mme Zakia BELLAL, selon le mandat de gestion confié par BMCI représentée par son Président du Directoire, M. JACQUES ARDANT, pour une durée de 12 mois. BMCI bourse agit en toute indépendance quant à l'opportunité d'intervention sur les titres de BMCI. BMCI Bourse doit être seul juge des moments et montants d'intervention sur le marché. Le tout dans le respect du cadre légal et réglementaire régissant les rachats en bourse et notamment la circulaire du CDVM n°01/11.

De plus, BMCI s'engage à ne pas initier d'ordres de bourse en application du programme de rachat ni de donner d'instructions de nature à orienter les interventions de BMCI Bourse.

Dans le cadre du programme de rachat, BMCI Bourse est libre de prendre l'initiative de réaliser des transactions à l'achat et à la vente des actions BMCI sous réserve du respect :

- des fourchettes légales et réglementaires ;
- des conditions fixées par l'Assemblée Générale Ordinaire et ;
- de l'article 279 de la loi 17-95 du 31 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 20-05, promulguée par le dahir n°1-08-18 du 23 mai 2008 ;
- des dispositions légales et réglementaires régissant les programmes de rachat d'actions ;
- des réserves facultatives de BMCI si ces dernières deviennent inférieures au montant maximum à engager par la société.

Toutefois, la BMCI peut limiter l'étendue des pouvoirs délégués à BMCI Bourse, sans qu'il soit besoin d'une acceptation de ce dernier, à charge pour la BMCI de l'informer un jour ouvré franc avant la date de prise d'effet de la limitation.

BMCI Bourse est tenue :

- de transmettre à BMCI, au CDVM, à la Bourse de Casablanca, en temps utiles, tout document relatif au déroulement et à la réalisation de l'opération ;
- d'établir et de transmettre à BMCI un état quotidien des transactions réalisées dans le cadre du programme de rachat ;
- Et d'établir et de transmettre à BMCI, chaque fin de mois, une analyse du marché des actions BMCI de manière à permettre à BMCI d'apprécier la régularisation du marché.

En outre, BMCI Bourse transmettra un avis d'opérer à la BMCI à la réalisation de chaque transaction. Cet avis reprendra toutes les caractéristiques de la transaction : date de l'opération, date de règlement, lieu d'exécution (marché central), sens de l'opération (achat/vente), cours d'exécution, montant brut, Commissions Société de Bourse, Commissions Bourse de Casablanca, Montant de la TVA et le Montant Net.

BMCI Bourse tiendra un registre des transactions permettant de suivre l'exécution du programme de rachat autorisé par l'AGO. Ce registre indique, suivant l'ordre chronologique desdites transactions notamment les mentions suivantes :

- La date et l'heure de la transaction ;
- Le cours et le sens de la transaction ;
- Le nombre d'action objet de la transaction ;

- Le coût total de l'opération ;
- La fraction du capital social représentée par les actions objet de la transaction et en cumul.

Dans un délai de sept (7) jours après la fin de chaque mois, l'émetteur informe le CDVM des transactions exécutées sur l'action (date, volume et prix par action) pour le compte de ses dirigeants et de toutes autres personnes morales que ledit émetteur contrôle au sens de la loi sur la société anonyme.

## II.6 - MODALITES D'INTERVENTION DE LA SOCIETE DE BOURSE

BMCi Bourse agit dans le cadre strict des moyens en titres et en espèces mis à sa disposition par BMCi. En aucun cas, BMCi Bourse ne peut affecter ses propres moyens financiers à l'exécution du programme de rachat. BMCi Bourse perçoit de BMCi une rémunération en contrepartie de la prestation de gestion du programme de rachat. Ladite rémunération ne doit pas être conditionnée par référence ni à un nombre de transactions à réaliser, ni à un résultat financier à attendre pendant ou à l'issue du programme de rachat d'actions.

Les transactions afférentes au programme de rachat doivent être réalisées uniquement sur le marché central. L'intervention sur le marché de blocs pour la réalisation du programme de rachat est interdite.

En application du programme de rachat, la société de bourse ne peut présenter sur le marché que :

- Des ordres à l'achat dont le prix est au maximum égal à celui de la dernière transaction indépendante ou à celui de la meilleure limite indépendante à l'achat, présente sur le marché ;
- Les ordres à la vente dont le prix est au minimum égal à celui de la dernière transaction indépendante ou à celui de la meilleure limite indépendante à la vente présente sur le marché.

Une transaction est réputée indépendante lorsqu'elle ne résulte pas de l'exécution du programme de rachat.

La société de bourse ne doit pas présenter concomitamment sur la feuille de marché plus d'un ordre par limite de cours et plus de trois ordres à des limites de cours différentes, dans un même sens.

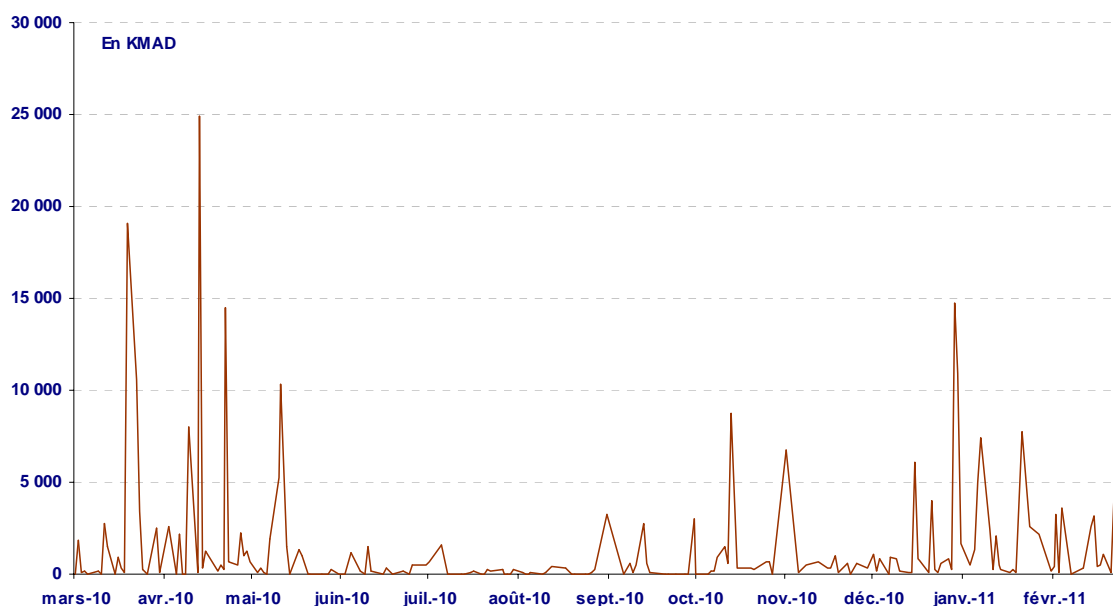
Les ordres de bourse donnés par BMCi bourse dans le cadre du programme de rachat sont transmis sur le marché boursier au plus tard 10 minutes avant le fixing de clôture dans la mesure où BMCi est cotée en continu.

Les ordres de bourse émis dans le cadre de l'exécution du programme de rachat doivent avoir une validité d'un jour.

En terme de volume, BMCi bourse doit s'assurer que son intervention quotidienne sur le marché ne représente pas plus de 25% du nombre quotidien moyen des actions enregistré sur le marché central. Le nombre quotidien moyen précité est fixé sur la base des transactions enregistrées sur le marché central pendant le mois calendaire précédant celui durant lequel ladite intervention est effectuée sauf dérogation, conformément aux dispositions de l'article 11 de la circulaire du CDVM n°01/11.

## II.6.1 - Evolution de la liquidité

**Graphe 1: Evolution des volumes traités sur le marché central entre le 8 mars 2010 et le 4 mars 2011**



Source : BMCI Finance

Au cours de la période d'étude, 271 395 actions BMCI ont été échangées sur le marché central de la Bourse de Casablanca, pour un volume global de 274.4 MDH. Le cours moyen pondéré s'est établi à 1 011.2 DH.

Le volume maximum, correspondant aussi à la quantité maximale a été atteint, le 20 avril 2010 avec 24.9 MDH pour une quantité échangée de 24 982 titres. Le cours de clôture enregistré lors de cette séance a été de 1 010 DH. Le volume minimal, pour sa part, est observé le 22 mars 2010 pour un titre échangé à un cours de clôture de 919 DH.

Le volume traité lors de ces 15 séances les plus animées pour l'action BMCI représente 58.3% du total volume échangé au cours de la période d'observation (160.0 MDH contre 274.4 MDH au total). La fourchette de prix négocié a oscillé entre 915 DH et 1130 DH. Le cours moyen pondéré y ressort à 1 015.1 DH l'action.

Ramenées au nombre d'actions constituant le capital de la Banque le long de la période d'étude, les transactions sur l'action BMCI ont porté sur 271 395 actions, et font ressortir un coefficient de liquidité sur la période égale à 2.0% contre 6.3% pour le secteur.

## II.6.2 - Evolution du cours et de la volatilité

Définition :

La volatilité est définie comme l'écart type des variations quotidiennes du cours de l'action (exprimées en base logarithmique) multiplié par la racine carrée du nombre de jours "n" pris en compte. La volatilité est dite de long terme avec n = nombre de jours traité de l'action sur la période étudiée, elle est dite de court terme pour n = les vingt dernières séances de cotation précédent le 04 mars 2011 (inclus).

La formule étant :  $v = \sigma[\ln(S_t/S_{t-1})] * \sqrt{n}$ ; avec :

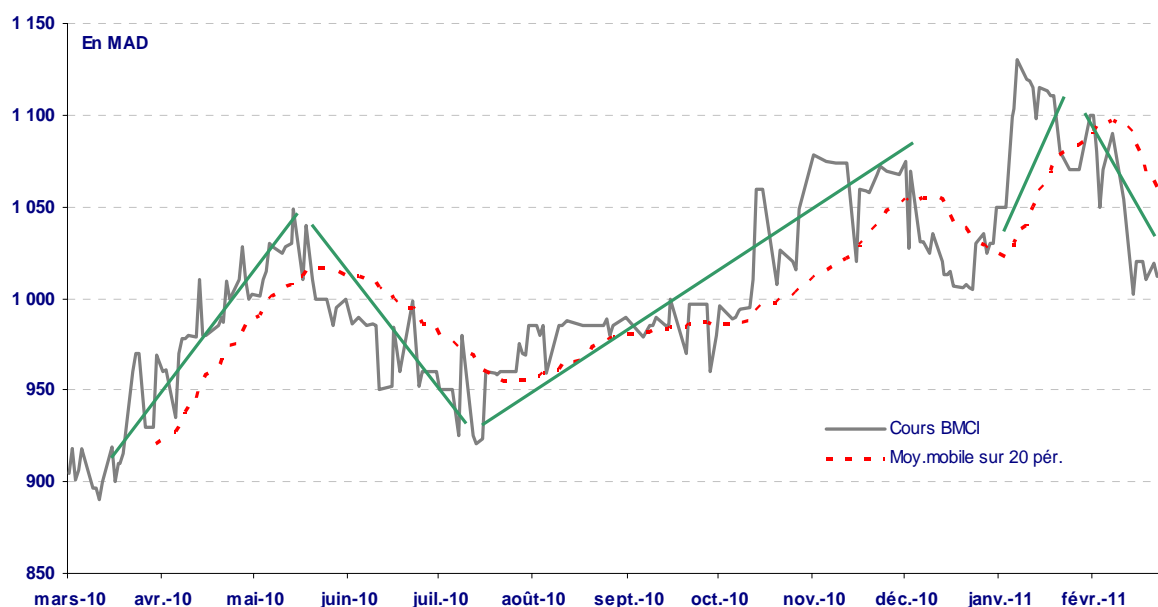
v : Volatilité

$\sigma$  : Ecart Type

$S_t$  : Cours de l'action à la date t

n = 20 pour la VCT; nombre de jour traité de l'action sur la période étudiée pour la VLT

**Grphe 2: Evolution du cours de l'action BMCI entre le 8 mars 2010 et le 4 mars 2011 (en DH)<sup>8</sup>**



Source : BMCI Finance

L'analyse de l'évolution du cours de BMCI durant la période d'observation fait ressortir six tendances principales :

- 1- ↗ : Un mouvement haussier de forte amplitude (volatilité de l'ordre de 12.2%), observé entre le 8 mars 2010 et le 21 mai 2010 durant lequel l'action a atteint, le 21 mai, son cours maximum (1 049 DH) totalisant sur cette période, un volume important de 126 MDH (soit 45.9% du total volume échangé sur la période étudiée) ;
- 2- ↘ : Une phase baissière de forte amplitude (volatilité de 13.6%), observée entre le 22 mai 2010 et le 22 juillet 2010, durant laquelle l'action a atteint un cours minimum de 921 DH, empilant un volume de 9.5 MDH, représentant 3.4% du total volume échangé sur la période observée ;
- 3- ↗ : Un mouvement haussier de forte amplitude (volatilité de 14.0%) repéré entre le 23 juillet 2010 et le 8 décembre 2010, propulsant le cours de l'action à son plus haut niveau (1 078 DH). Le volume s'est élevé à 40.2 MDH, représentant 14.6% du total volume échangé sur la période observée ;
- 4- ↘ : Une tendance baissière de faible amplitude (volatilité de 7.4%) observé entre le 9 décembre 2010 et le 30 décembre 2010, durant laquelle l'action a atteint, le 30 décembre, un cours minimum de 1 005 DH, empilant un volume

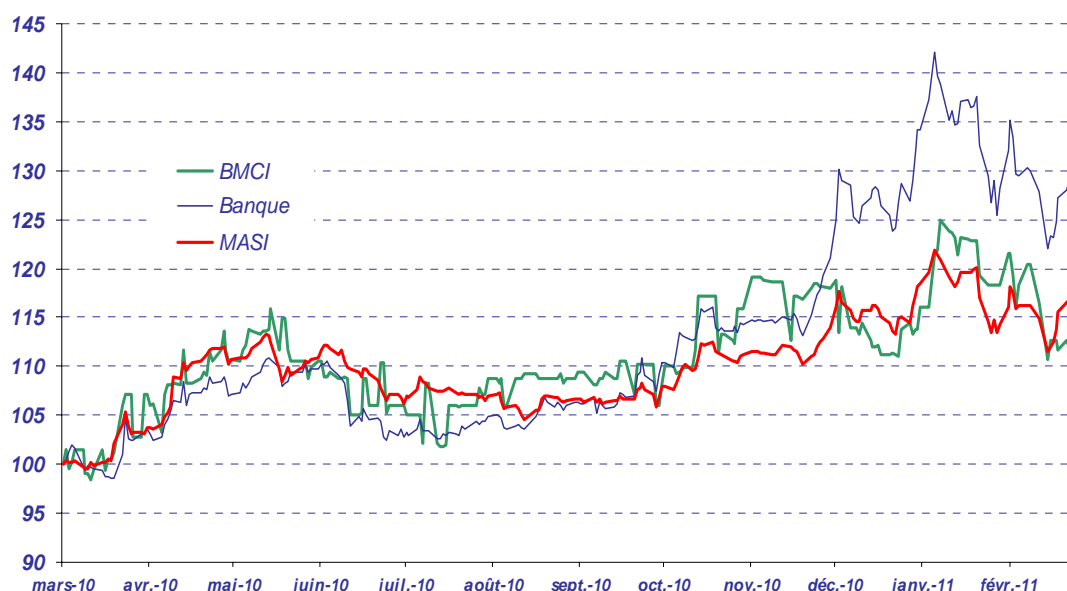
<sup>8</sup> L'analyse technique par la moyenne mobile permet une lecture de la tendance d'une série chronologique, également applicable sur le comportement d'une action en bourse entre deux dates données. Elle est dite mobile sur X jours, quand elle est calculée par palier glissant sur ce même nombre de jours, généralement fixé à 20 et correspondant, par convention, au nombre de jours de cotation sur un mois. Son insertion dans ce graphique permet de mieux visualiser la tendance lissée de l'action BMCI sur la période d'étude.

de 15.3 MDH, représentant 5.6% du total volume échangé sur la période observée ;

- 5- ↗ : Un mouvement haussier de faible amplitude (volatilité de 5.2%) repéré entre le 31 décembre 2010 et le 14 janvier 2011, affichant un maximum de 1130 DH. Le volume s'est élevé à 43.3 MDH soit 15.8% du total volume échangé sur la période observée ;
- 6- ↘ : Une tendance baissière de faible amplitude (volatilité de 9.0%) observée entre le 15 janvier 2011 et le 4 mars 2011, affichant un minimum de 1002 DH totalisant un volume de 40.2 MDH, représentant 14.6% du total volume échangé sur la période observée.

Cette tendance est similaire dans les mouvements du MASI et de l'indice du secteur bancaire coté. La corrélation entre le cours de l'action BMCI et les indices boursiers MASI et celui du secteur des Banques s'élève respectivement à 84% et à 81% (Base 100 le 8 mars 2010).

**Graph 3: Evolution du cours de l'action BMCI comparativement à l'indice MASI et l'indice du secteur des Banques cotées entre le 8 mars 2010 (base 100) et le 4 mars 2011**



Source : BMCI Finance

❖ **Synthèse des principaux indicateurs boursiers de l'action BMCI sur la période d'étude (en Dirhams) :**

Cours le plus haut*	1 130	Nombre de jours traités	195
Cours le plus bas*	890	Taux de cotation ***	77.69%
Cours moyen pondéré	1 011.2	V.L.T	26.58%
Coefficient de Liquidité **	2.04%	V.C.T	8.75%

\* Cours de clôture

\*\* Nombre des actions échangé, rapporté au nombre des actions formant le capital

\*\*\* Nombre de jours où l'action BMCI a été traitée, rapporté au nombre de jours de bourse sur la période

Source : BMCI Finance

❖ **Evolution mensuelle des principaux indicateurs boursiers de l'action BMCI sur la période d'étude**

Evolution Mensuelle	mars-10*	avr-10	mai-10	juin-10	juil-10	août-10
Cours le plus haut	970	1 010	1 049	1 000	980	988
Cours le plus bas	890	930	1 000	950	921	959
Cours moyen pondéré	948.91	988.17	1 021.00	982.78	952.25	973.77
Nombre de titres échangés	43 369	60 534	26 846	3 775	4 148	1 623
Nombre de jours traités	17	19	18	14	15	16

Evolution Mensuelle	sept-10	oct-10	nov-10	déc-10	janv-11	févr-11
Cours le plus haut	1 000	1 060	1 078	1 075	1 130	1 100
Cours le plus bas	970	960	1 016	1 005	1 025	1 002
Cours moyen pondéré	988.08	1 027.07	1 053.25	1 020.89	1 064.22	1 046.99
Nombre de titres échangés	8 349	15 694	11 123	17 424	55 403	17 004
Nombre de jours traités	13	15	13	19	19	14

\* Du 8 mars 2010 au 31 mars 2010  
Source : BMCI Finance

❖ **Secteur Bancaire Coté**

Sur la période d'étude, la VLT du secteur bancaire est égale à 17.92% (contre 11.45% pour le MASI et 26.58% pour la BMCI). La VCT du secteur ressort à 8.72% contre 5.20% pour le MASI et 8.75% pour la BMCI.

Secteur bancaire coté*	ATW	BMCE	BCP	BMCI	CDM	CIH
Volume global (MDH)	7 656.9	1 429.3	3 440.5	274.4	171.5	382.4
Volume moyen par jour (en MDH)	30.8	5.7	14.0	1.4	1.3	1.5
Nbre jours traités	249	251	246	195	135	249
Taux de cotation	99.20%	100.00%	98.01%	77.69%	53.78%	99.20%
Cours moyen pondéré (en DH)	350.2	243.8	371.5	1 011.2	867.6	331.4
Volatilité LT	22.66%	28.36%	25.69%	26.58%	30.17%	23.19%
Volatilité CT	10.16%	9.99%	13.37%	8.75%	6.55%	9.79%

\* du 8 mars 2010 au 4 mars 2011  
Source : BMCI Finance

Equivalant à 77.69% sur la période d'étude, le taux de cotation de la BMCI est inférieur au taux moyen de cotation du secteur bancaire (87.98%).

❖ **Remarques :**

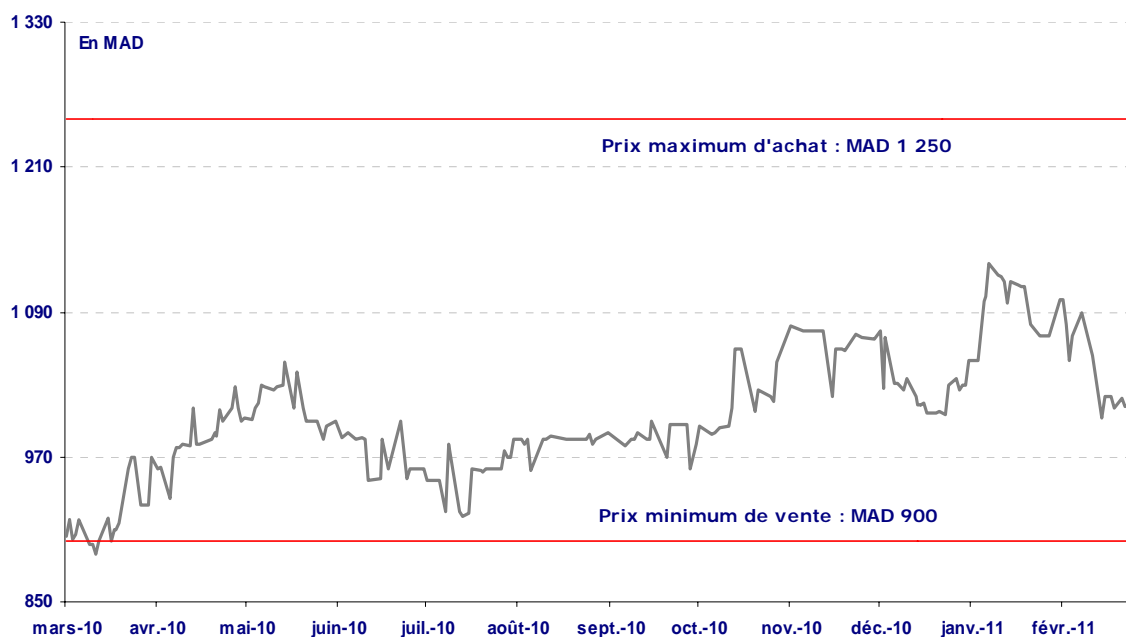
Le taux de cotation est défini comme le nombre de jours de cotation d'une action divisé par le nombre de jours de bourse.

### II.6.3 – Récapitulatif du programme de rachat de titre BMCI

La nouvelle fourchette proposée pour le programme de rachat de l'action BMCI permettrait à l'émetteur d'intervenir sur le marché pour réguler le cours de son titre.

Le graphique ci-dessous situerait la fourchette du programme par rapport à l'évolution historique du cours.

**Graphe 4: Evolution du cours de l'action BMCI du 8 mars 2010 au 4 mars 2011**



Source : BMCI Finance

## II.7 - INCIDENCE DU PROGRAMME SUR LA SITUATION FINANCIERE DE LA BMCI

L'intention de la BMCI n'étant pas d'annuler les titres rachetés, le programme n'aura pas d'incidence sur les comptes de la Banque autre que l'enregistrement des plus et moins values éventuelles constatées au compte de résultat en fonction des cours de l'action au moment de l'exécution des ordres d'achat ou de vente des titres.

Dans l'hypothèse où le nombre maximum d'actions à détenir représentant 5% du capital de la BMCI serait acheté au cours le plus haut (1 250 DH) de la fourchette autorisée par l'AGO du 2 mai 2011, et serait revendu ensuite au cours le plus bas de cette même fourchette (900 DH), la moins-value dégagée à chaque achat et revente du nombre total d'actions autorisé aux conditions citées ci-dessous serait égale à 232.4 MDH.

## II.8 - PROGRAMMES DE RACHAT PRECEDENTS

Le tableau suivant résume les principales informations relatives aux programmes de rachat mis en place par la BMCI depuis Juin 2000 :

Programmes de Rachat BMCI	P1	P2	P3	P4	P5
Maximum à acquérir (en actions) <sup>(1)</sup>	371 250	381 482	387 586	387 586	387 586
Prix Maximum (en DH)	750	750	750	750	800
Prix Minimum (en DH)	500	500	475	475	475
Montant maximum alloué (en KDH)	278 438	286 112	290 690	290 690	310 069
Délais	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
Cours le plus haut (en DH)	520	510	530	725	735
Cours le plus bas (en DH)	430	441	465	519	638
Cours moyen pondéré (en DH)	471	471	492	627	694

Taux de cotation	72,80%	71,20%	61,60%	65,60%	55,60%
VLT	28,50%	19,53%	20,85%	26,18%	27,86%
VCT	3,43%	5,53%	7,11%	4,77%	7,63%
Nombre actions acheté	30 028	45 370	142	-	-
Nombre actions vendu	3 100	71 439	2	999	-
Stock début	-	26 928	859	999	-
Stock fin	26 928	859	999	-	-

Programmes de Rachat BMCI	P6	P7	P8	P9	P10	P11 <sup>(2)</sup>
Maximum à acquérir (en actions) <sup>(1)</sup>	414 299	497 278	500 136	527 567	641 795	663 942
Prix Maximum (en DH)	800	900	1 050	1 300	1 000	1 125
Prix Minimum (en DH)	475	600	750	1 000	700	825
Montant maximum alloué (en KDH)	331 439	447 550	525 142	685 837	641 795	746 935
Délais	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
Cours le plus haut <sup>(3)</sup> (en DH)	1 213	1 335	1 302	1 150	1 030	1 130
Cours le plus bas <sup>(3)</sup> (en DH)	702	875	1 100	762	750	921
Cours moyen pondéré (en DH)	825	1 110	1 168	909	878	1 038.1
Taux de cotation	78,97%	94,17%	97,16%	86.5%	81.5%	74.1%
VLT	23,51%	35,54%	22,42%	32.33%	24.3%	23.7%
VCT	9,89%	8,41%	4,21%	6.66%	5.3%	8.8%
Nombre actions acheté	-	-	-	1 350	49 984	130 <sup>(4)</sup>
Nombre actions vendu	-	-	-	-	1 020	0 <sup>(4)</sup>
Stock début	-	-	-	-	1 350	50 314 <sup>(4)</sup>
Stock fin	-	-	-	1 350	50 314	50 444 <sup>(4)</sup>

P1 : du 29 Juin 2000 au 29 mai 2001 (1<sup>er</sup> programme)

P2 : du 30 mai 2001 au 26 mai 2002 (2<sup>ème</sup> programme)

P3 : du 27 mai 2002 au 25 mai 2003 (3<sup>ème</sup> programme)

P4 : du 26 mai 2003 au 26 mai 2004 (4<sup>ème</sup> programme)

P5 : du 27 mai 2004 au 17 mai 2005 (5<sup>ème</sup> programme)

P6 : du 18 mai 2005 au 25 mai 2006 (6<sup>ème</sup> programme)

P7 : du 26 mai 2006 au 6 mai 2007 (7<sup>ème</sup> programme)

P8 : du 7 mai 2007 au 6 mai 2008 (8<sup>ème</sup> programme)

P9 : du 28 mai 2008 au 25 mai 2009 (9<sup>ème</sup> programme)

P10 : du 01 juin 2009 au 20 mai 2010 (10<sup>ème</sup> programme)

P11 : du 21 mai 2010 au 20 mai 2011 (11<sup>ème</sup> programme)

- (1) : 5% du capital  
(2) : au 4 mars 2011  
(3) : Cours de clôture  
(4) : au 31 mars 2011

Source: BMCI Finance

### ❖ 1<sup>er</sup> Programme :

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 Juin 2000 a donné la possibilité aux dirigeants de la BMCI de régulariser le cours de l'action, en l'autorisant à racheter et à vendre ses propres actions dans les conditions suivantes :

- Prix maximum d'achat : 750 DH / action
- Prix minimum de vente : 500 DH / action
- Nombre maximum d'actions à acquérir: 5% du capital
- Délai d'acquisition : 12 mois

Dans ce contexte, et afin de régulariser le cours de l'action, la BMCI a commencé par effectuer plus d'opérations de rachat que de vente. Entre le 29 Juin 2000 et le 29 mai 2001, la BMCI a effectué 26 opérations de rachat qui ont concerné 30 028 actions au cours moyen pondéré de 474.53 DH l'action. Pendant la même période, 2 opérations de vente ont été initiées et ont concerné 3 100 actions effectuées au cours moyen pondéré de 501 DH.

❖ **2ème Programme :**

L'Assemblée Générale Ordinaire du 30 Mai 2001 avait fixé comme suit les modalités du programme de rachat :

- Prix maximum d'achat : 750 DH / action
- Prix minimum de vente : 500 DH / action
- Nombre maximum d'actions à acquérir: 5% du capital
- Délai d'acquisition : 12 mois

Les transactions qui rentrent dans le cadre de cette autorisation (période du 30 mai 2001 au 26 mai 2002) ont concerné 45 370 actions (soit 0.59% du capital) achetées au prix moyen pondéré de 461.61 DH et 71 439 actions vendues au prix moyen pondéré de 500.05 DH.

Pendant cette période, 98% du volume des opérations de rachat a été initié avant fin décembre 2001. Ceci s'explique par les tensions encore persistantes sur le cours de l'action BMCI jusqu'à la fin de cette année et la nécessité de régulariser le cours par des opérations de rachat. Au 31 décembre 2001, la BMCI détenait 71 384 actions propres (soit 0.94% du capital).

❖ **3ème Programme :**

L'autorisation a été reconduite par l'AGO du 27 Mai 2002 laquelle a fixé comme suit les modalités du nouveau programme :

- Prix maximum d'achat : 750 DH / action
- Prix minimum de vente : 475 DH / action
- Nombre maximum d'actions à acquérir: 5% du capital
- Délai d'acquisition : 12 mois

Les opérations de rachat par la BMCI de ses propres actions initiées sous cette autorisation (période du 27 mai 2002 au 25 mai 2003), ont concerné 142 actions achetées au prix moyen pondéré de 478.52 DH. Sur la même période d'observation, 2 actions ont été cédées au prix moyen pondéré de 492 DH l'action.

❖ **4ème Programme :**

Le programme a été reconduit par l'AGO du 26 mai 2003 dans les termes suivants :

- Prix maximum d'achat : 750 DH / action
- Prix minimum de vente : 475 DH / action
- Nombre maximum d'actions à acquérir: 5% du capital
- Délai d'acquisition : 12 mois

Les opérations de rachat par la BMCI de ses propres actions initiées le long de cette période (du 26 mai 2003 au 26 mai 2004), ont concerné 999 actions vendues le 16 Octobre 2003 à 575 DH chacune. Cette transaction a concerné 0.013% du capital de la BMCI. Aucune opération d'achat n'a été effectuée entre le 26 mai 2003 et le 30 avril 2004.

La bonne résistance et l'amorce d'une tendance haussière du cours de l'action BMCI, n'ont pas motivé de mouvements d'achats. L'objectif de la BMCI n'étant pas de garder les actions détenues en propre, l'opération de vente effectuée avait pour objectif de liquider le stock de titres constitué.

❖ **5ème Programme :**

Sous l'autorisation de l'AGO du 27 Mai 2004, aucune transaction à l'achat ou à la vente de l'action BMCI n'a été opérée par la Banque pour son propre compte.

Les caractéristiques du programme sont les suivantes :

- Prix maximum d'achat : 800 DH / action
- Prix minimum de vente : 475 DH / action
- Nombre maximum d'actions à acquérir: 5% du capital
- Délai d'acquisition : 12 mois

❖ **6ème Programme :**

Sous l'autorisation de l'AGO du 18 Mai 2005, aucune transaction à l'achat ou à la vente de l'action BMCI n'a été opérée par la Banque pour son propre compte.

Les caractéristiques du programme sont les suivantes :

- Prix maximum d'achat et de vente : 800 DH / action
- Prix minimum d'achat et de vente : 475 DH / action
- Nombre maximum d'actions à acquérir: 5% du capital
- Délai d'acquisition : 12 mois

❖ **7ème Programme :**

Sous l'autorisation de l'AGO du 26 Mai 2006, aucune transaction à l'achat ou à la vente de l'action BMCI n'a été opérée par la Banque pour son propre compte.

Les caractéristiques du programme sont les suivantes :

- Prix maximum d'achat et de vente : 900 DH / action
- Prix minimum d'achat et de vente : 600 DH / action
- Nombre maximum d'actions à acquérir: 5% du capital
- Délai d'autorisation : 12 mois

❖ **8ème Programme :**

Sous l'autorisation de l'AGO du 7 Mai 2007, aucune transaction à l'achat ou à la vente de l'action BMCI n'a été opérée par la Banque pour son propre compte.

Les caractéristiques du programme sont les suivantes :

- Prix maximum d'achat et de vente : 1 050 DH / action
- Prix minimum d'achat et de vente : 750 DH / action
- Nombre maximum d'actions à acquérir: 5% du capital
- Délai d'autorisation : 12 mois

❖ **9ème Programme :**

L'Assemblée Générale Ordinaire du 28 Mai 2008 avait fixé comme suit les modalités du programme de rachat :

- Prix maximum d'achat et de vente : 1 300 DH / action
- Prix minimum d'achat et de vente : 1 000 DH / action
- Nombre maximum d'actions à acquérir: 5% du capital
- Délai d'autorisation : 12 mois

Les transactions qui rentrent dans le cadre de cette autorisation (période du 28 mai 2008 au 25 mai 2009) ont concerné 1 350 actions (soit moins de 0.01% du capital) achetées au prix moyen pondéré de 890.01 DH.

❖ **10ème Programme :**

L'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2009 avait fixé comme suit les modalités du programme de rachat :

- Prix maximum d'achat et de vente : 1 000 DH / action
- Prix minimum d'achat et de vente : 700 DH / action
- Nombre maximum d'actions à acquérir: 5% du capital
- Délai d'autorisation : 12 mois

Les transactions qui rentrent dans le cadre de cette autorisation (période du 01 juin 2009 au 20 mai 2010) ont concerné 49 984 actions (soit 0.379% du capital) achetées au prix moyen pondéré de 916.02 DH et 1 020 actions vendues au prix moyen pondéré de 870.08 DH.

❖ **11ème Programme :**

L'Assemblée Générale Ordinaire du 12 mai 2010 avait fixé comme suit les modalités du programme de rachat :

- Prix maximum d'achat et de vente : 1 125 DH / action
- Prix minimum d'achat et de vente : 825 DH / action
- Nombre maximum d'actions à acquérir: 5% du capital
- Délai d'autorisation : 12 mois

Les transactions qui rentrent dans le cadre de cette autorisation (période du 21 mai 2010 au 20 mai 2011) ont concerné 130 actions (soit 0.38% du capital) achetées au prix moyen pondéré de 982.5 DH<sup>9</sup>.

**Tableau récapitulatif par période d'autorisation**

Stock Début	Période	NB actions		Cours Moyen Pondéré		Stock Fin	Valeur * (en KDH)
		Achat	Vente	Achat	Vente		
-	29 Juin 00 - 29 Mai 01	30 028	3 100	474,53	501,00	26 928	11 579.0
26 928	30 Mai 01 - 26 Mai 02	45 370	71 439	461,61	500,05	859	256.8
859	27 Mai 02 - 25 Mai 03	142	2	478,52	492,00	999	304.7
999	26 Mai 03 - 26 Mai 04	-	999	-	575,00	0	0
0	27 Mai 04 - 17 Mai 05	-	-	-	-	0	0
0	18 Mai 05 - 25 Mai 06	-	-	-	-	0	0
0	26 Mai 06 - 06 Mai 07	-	-	-	-	0	0
0	07 Mai 07 - 06 Mai 08	-	-	-	-	0	0
0	28 Mai 08 - 25 Mai 09	1 350	-	890.01	-	1 350	904.5

<sup>9</sup> Calculs arrêtés à fin mars 2011

1 350	01 Juin 09 – 20 Mai 10	49 984	1 020	916.02	870.08	50 314	51 823.4
50 314	21 mai 2010 – 20 mai 2011	130	-	982.5	-	50 444	51 402.4**

Source : BMCI

\* à fin période du

\*\* au 31 mars 2011

## II.9 - TRAITEMENTS COMPTABLE ET FISCAL DES RACHATS

### ❖ *Traitement comptable :*

Les rachats de ses propres actions par la BMCI sont comptabilisés à la valeur d'achat desdites actions, hors frais d'acquisition, au niveau de titres de transactions et de placement.

Les plus et moins values constatées lors de la cession sont enregistrées au compte de résultats.

À l'acquisition, ces titres seront comptabilisés à leur prix d'achat au débit du compte concerné. A la suite d'une cession de ces titres ou d'une partie de ces titres, le compte concerné sera crédité du montant initial de l'achat des titres vendus et la plus ou moins value sera constatée dans les comptes du résultat financier.

A la fin de chaque exercice, la valeur des titres en portefeuille sera comparée au cours boursier du 31 décembre. Seules, les moins-values latentes donnent lieu à la constitution de provisions pour dépréciation.

### ❖ *Traitement fiscal :*

Le rachat par la BMCI de ses propres titres aurait une incidence sur son résultat imposable dans la mesure où ces titres seraient cédés ultérieurement à un prix différent du prix de rachat. Cette différence de prix donnera lieu à des gains ou pertes soumis au régime des plus ou moins values.

- **Régime fiscal applicable aux profits de cession**

Les profits nets résultant de la cession, en cours ou en fin d'exploitation, d'actions cotées à la Bourse de Casablanca sont imposables en totalité.

- **Régime fiscal applicable aux dividendes**

Les actions possédées par la société ne donnent pas droit aux dividendes.

## **TROISIEME PARTIE : PRESENTATION DE LA BMCI**

## III.1 - RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

### III.1.1 – Dénomination Sociale

Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie, par abréviation « **B M C I** »

### III.1.2 – Constitution

- Année : 1940
- Durée de vie : 99 ans
- Numéro d'Inscription au Registre du Commerce : 4 091 - Casablanca

### III.1.3 – Entité Juridique

- Forme Juridique : Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, de droit privé et régie par la loi bancaire 34-03 du 14 février 2006 et également par les dispositions de la loi 17 / 95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 promulguée par le dahir 1-08-18 du 23 mai 2008 relative aux sociétés anonymes.
- Objet Social : L'article 3 des statuts de la BMCI dispose : « La Banque a pour objet :
  - de faire pour elle-même, pour le compte de tiers ou en participation, au Maroc et à l'étranger, toutes les opérations de Banque, d'escompte, d'avance, de crédit ou de commission, toutes souscriptions et émissions et, généralement, toutes les opérations, sans exception, financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières qui pourront en être la conséquence ;
  - de faire également pour elle-même, pour le compte de tiers ou en participation, au Maroc ou à l'étranger, notamment sous forme de fondation de Sociétés, toutes opérations et entreprises pouvant concerner l'industrie, le commerce ou la banque ou s'y rattachant directement ou indirectement. »
- Textes législatifs applicables à l'émetteur : La BMCI est une société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, de droit privé, elle est régie par :
  - La loi bancaire 34-03 du 14 février 2006 ;
  - Les dispositions de la loi 17/95 relative aux sociétés anonymes telle que complétée et modifiée par la loi n° 20-05 promulguée par le dahir n° 1-08-18 du 23 mai 2008 ;
  - Le Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par les lois n° 23-01, 36-05 et 44-06 ;
  - Le Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse de Casablanca tel que modifié et complété par les lois n° 34-96, 29-00, 52-01 et 45-06 ;
  - Le Règlement Général de la Bourse de Casablanca approuvé par l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°499-98 du 27 juillet 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'économie, des finances, de la privatisation et du tourisme n°1960-01 du 30 octobre 2001 et par les arrêtés du Ministre des finances et de la privatisation n°1994-04, 1137-07 et 1268-08 ;

- La loi 35-94 telle que modifiée et complétée par la loi 33-06 ;
  - Le Dahir portant loi n°1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de loi n°35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs tel que modifié par la loi n°43-02 ;
  - Le Règlement Général du Dépositaire Central approuvé par l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie, des finances, de la privatisation et du tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001 ;
  - Le Dahir n°1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier tel que complété et modifié par la loi 46-06.
  - La Circulaire de Bank Al-Maghrib N°2/G/96 du 30/01/1996 relative aux certificats de dépôt ;
  - Le Modificatif de la circulaire n°2/G/96 du 30 janvier 1996 relative aux certificats de dépôt ;
  - Le règlement général du CDVM approuvé par l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n° 822-08 du 14/04/2008.
- *Lieux de consultation des documents juridiques : 26, place des Nations Unies - Casablanca.*
  - *Tribunaux compétents : Le tribunal de Commerce de Casablanca.*

#### III.1.4 – Exercice Social

---

du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 décembre

#### III.1.5 – Capital Social au 31 décembre 2010

---

Le capital social s'élève à 1 327 884 300, entièrement libéré et composé de 13 278 843 actions de 100 DH de valeur nominale toutes de même catégorie.

#### III.1.6 – Régime Fiscal

---

La Banque est régie par la législation commerciale et fiscale de droit commun. Elle est assujettie à l'Impôt sur les Sociétés au taux de 37%. Le taux de la TVA applicable aux opérations de Banque est de 10%.

#### III.1.7 – Contacts

---

- *Adresse : 26, place des Nations Unies - Casablanca. Maroc.*
- *Téléphone : 05 22 46 10 00*
- *Télécopie : 05 22 29 94 06*
- *Adresse Electronique : [www.bmcinet.com](http://www.bmcinet.com)*

## III.2 - ORGANISATION ET ACTIVITE

---

### III.2.1 – Organisation :

---

La Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie a été créée en 1940. En 1964, 50% du capital de la BMCI s'ouvre au marché marocain et, en 1972, la Banque s'introduit à la Bourse des Valeurs de Casablanca.

La BMCI fait partie du Groupe BNP Paribas, à travers son actionnaire principal BNP Paribas BDDI Participations, lui même détenu à 100% par BNPP. A fin décembre 2010, l'actionnariat de référence de la banque est constitué de la BNP Paribas BDDI (66.74%), d'AXA Assurance Maroc (8.55%) et du Groupe HOLMARCOM (les compagnies d'assurances ATLANTA et SANAD, respectivement 4.53% et 3.25% du capital).

❖ **Le Conseil de Surveillance :**

Suivant l'article 15 des statuts de la BMCI, le Conseil de Surveillance est composé de trois membres au moins et de quinze membres au plus, pris parmi les actionnaires.

Les membres sont nommés par une Assemblée Générale Ordinaire et la durée de leur fonction est fixée à trois années. Ils sont rééligibles et ne peuvent être révoqués que par décision d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la banque par le Directoire.

L'Assemblée Générale peut allouer aux membres du Conseil de Surveillance, à titre de jetons de présence, une somme fixe annuelle, qu'elle détermine librement, et que le Conseil répartit entre ses membres dans les proportions qu'il juge convenables.

Le Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 27 mars 2009 a nommé par cooptation Mme Marie-Claire CAPOBIANCO et M. Alain FONTENEAU en qualité de nouveaux membres du Conseil de Surveillance de la BMCI en remplacements respectifs de M. Pierre MARIANI et M. Michael PEREIRA. Il a également pris acte de la désignation de M. Michael PEREIRA en qualité de nouveau représentant permanent de la société BNP PARIBAS BDDI PARTICIPATIONS au sein du Conseil de Surveillance de la Banque et a nommé M. Michel PEBEREAU en qualité de nouveau Vice-Président dudit Conseil.

Dans sa réunion du 19 juin 2009, le Conseil de Surveillance a pris acte de la démission de M. Jean Jacques SANTINI et a nommé par cooptation M. André CHAFFRINGEON en qualité de nouveau membre du Conseil de Surveillance de la BMCI.

Au 12 avril 2011, le Conseil de Surveillance de la BMCI se présente comme suit :

Nom	Qualité	Date de nomination	Expiration du mandat
M. Mourad CHERIF	Président du Conseil de Surveillance	26 mai 2009	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011
M. Michel PEBEREAU	<i>Vice Président</i>	26 mai 2009	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011
Mme. Marie-Claire CAPOBIANCO	<i>Membre</i>	26 mai 2009	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011
M. Alain FONTENEAU	<i>Membre</i>	26 mai 2009	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011
M. Mustapha FARIS	<i>Membre</i>	26 mai 2009	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011
M. Christian AUBIN	<i>Membre</i>	26 mai 2009	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011
M. André CHAFFRINGEON	<i>Membre</i>	12 mai 2010	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011
BNP Paribas BDDI Participations	Représentée par M. Jean-François BANDINI, responsable chez BNPP de	26 mai 2009	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011

	la Banque de détail dans les marchés émergents et outre-mer		
Assurance ATLANTA	Représentée par M. Mohamed BENSALAH, Administrateur	26 mai 2009	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011
Assurance SANAD	Représentée par M. Mustapha BAKKOURY, Administrateur	26 mai 2009	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011
AXA Assurance Maroc	Représentée par M. Daniel ANTUNES, Président Directeur Général	26 mai 2009	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011

❖ **Le Directoire :**

Suivant l'article 14 des statuts, le Directoire est composé d'un nombre de membres fixé par le Conseil de Surveillance et compris entre deux et sept. Les membres du Directoire sont nommés par le Conseil de Surveillance.

La durée de leurs fonctions est fixée à trois années, et le mandat de membre du Directoire peut être renouvelé.

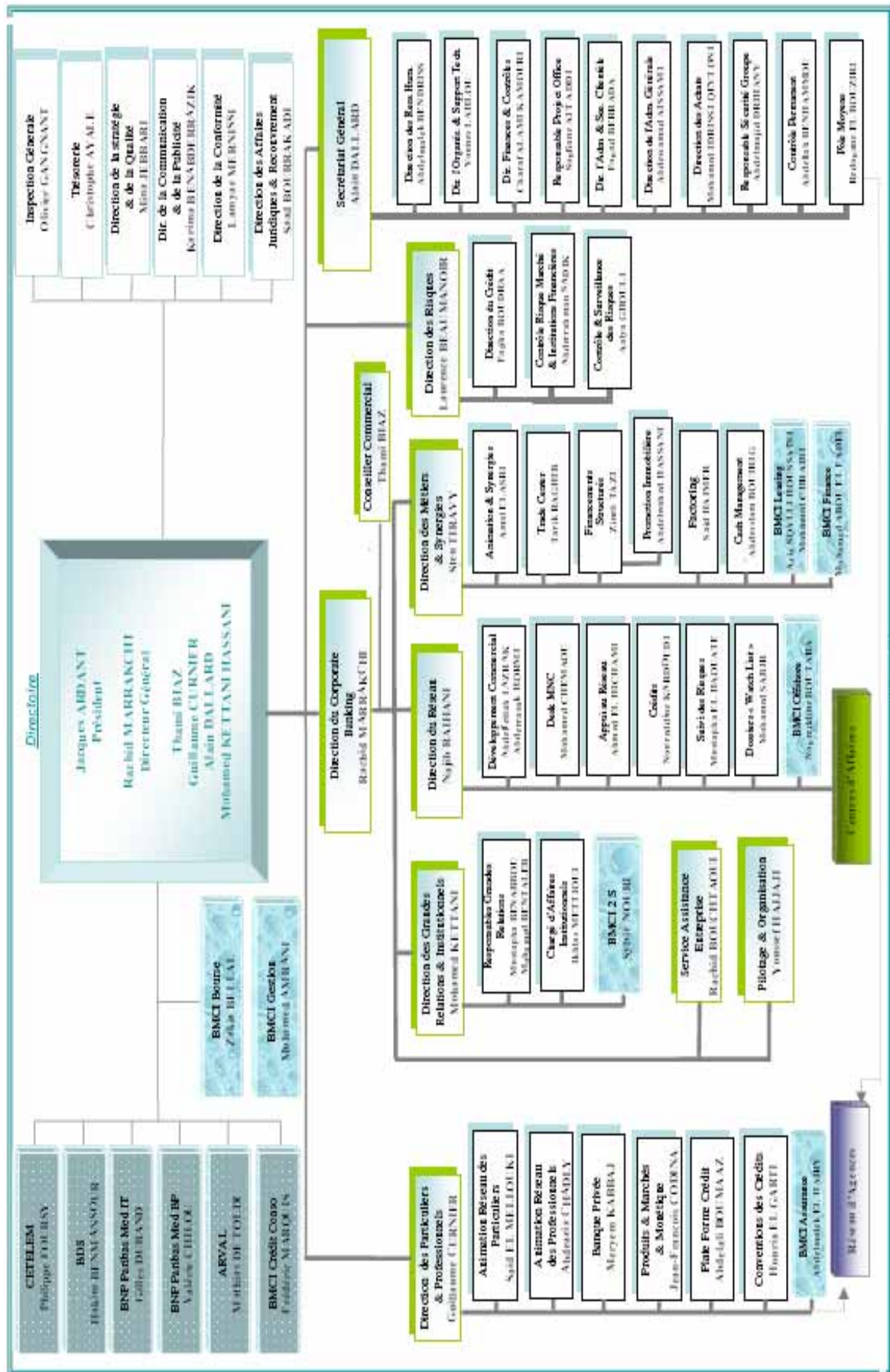
Dans sa réunion du 26 mai 2009, le Conseil de Surveillance décide de renouveler le mandat des membres du Directoire ci-après pour une durée de trois ans. Leur mandat de membre de Directoire prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Dans sa réunion du 11 mars 2011, le Conseil de Surveillance décide de nommer M. Najib RAIHANI en qualité de nouveau membre du Directoire en remplacement de M. Thami BIAZ.

Au 12 avril 2011, le Directoire de la BMCI se compose des membres suivants :

Nom	Qualité	Fonctions au sein de la BMCI
M. Jacques ARDANT	Président	Président du Directoire
M. Rachid MARRAKCHI	Membre	Directeur Général
M. Alain DALLARD	Membre	Secrétaire Général
M. Guillaume CURNIER	Membre	Directeur de la clientèle des particuliers et des professionnels
M. Mohamed KETTANI HASSANI	Membre	Directeur de la clientèle des grandes entreprises, des institutionnels et des produits et Financements structurés
M. Najib RAIHANI	Membre	Directeur du Réseau Corporate

❖ **Organigramme de la BMCI au 12 avril 2011 :**



Source : BMCI

### III.2.2 – Activités :

L'activité de la BMCI est orientée vers une clientèle haut de gamme sur chacun des segments ciblés : Grandes entreprises, Institutionnels, PME-PMI, Professionnels, et Particuliers. La banque s'appuie sur l'apport de sa force de vente incarnée par un réseau d'agences spécialisé par type de clients et par les synergies développées entre les filiales du Groupe BMCI.

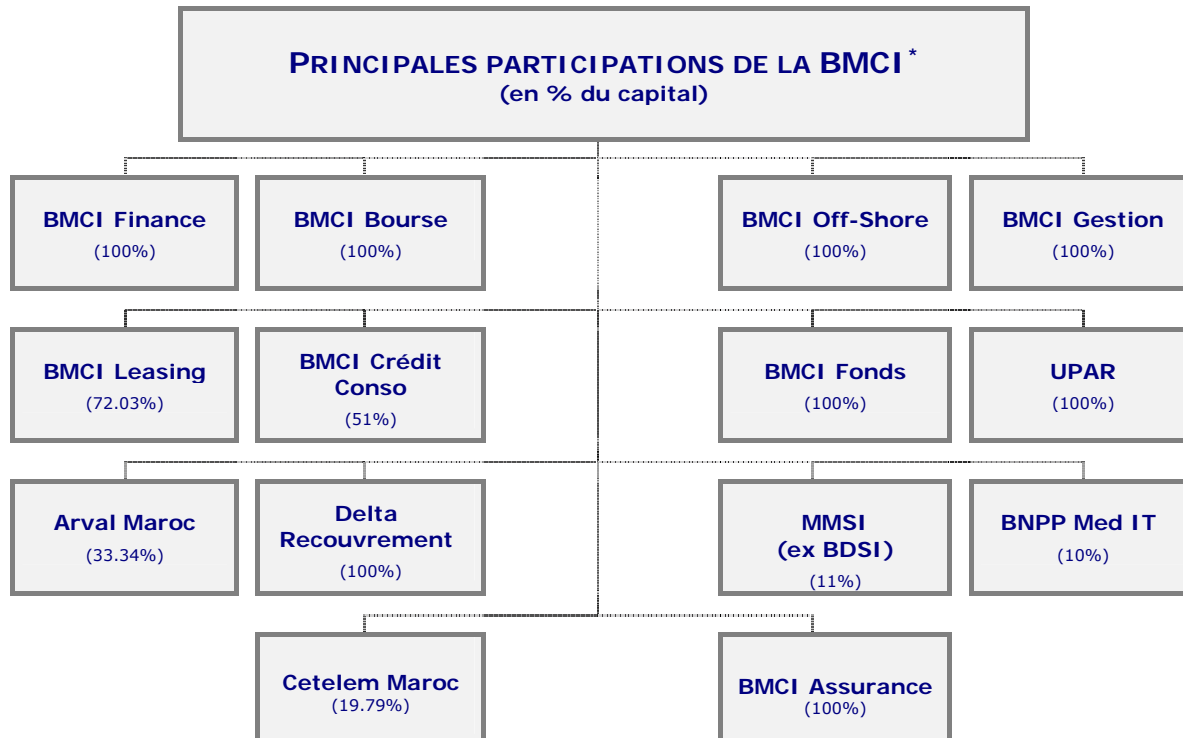
A fin décembre 2010, on dénombre 278 agences.

Au 28 février 2011, le portefeuille de la BMCI comprend 471 933 comptes Retail<sup>10</sup> et 11 493 clients Corporate<sup>11</sup>.

Par ailleurs, l'extension continue du réseau d'agences (ouverture de 21 agences en 2010) et la mise à niveau des équipements informatiques se sont poursuivies dotant ainsi la banque des meilleurs atouts pour assurer une croissance rentable.

Parallèlement à son activité de banque commerciale, la BMCI est présente dans de nombreux métiers à travers des filiales ou sociétés spécialisées dont principalement : BMCI LEASING (Crédit-bail), BMCI BOURSE (Intermédiation boursière), BMCI GESTION (Gestion de l'épargne privée), BMCI FINANCE (Banque d'affaires), BMCI Banque Off-Shore (présente sur la place Off-shore de Tanger), BNP Paribas Méditerranée Innovation & Technologies ( « BNPP Med IT », Conseil et commerce de produits informatiques), M.M.S.I (Ingénierie des Systèmes d'information, ex-BDSI), BMCI Crédit Conso<sup>12</sup> (Crédit à la consommation) et Arval Maroc (Location Longue Durée).

La BMCI dispose d'autres filiales telles que UPAR, BMCI Fonds et Delta Recouvrement ayant pour objet respectif, les prises de participations, la gestion des FCP et la récupération des créances contentieuses par voie de participation aux ventes aux enchères publiques.



Source : BMCI

\* Au 31 décembre 2010

<sup>10</sup> Les comptes retail comprennent les comptes particuliers et small entreprises.

<sup>11</sup> Les comptes corporate comprennent les clients corporate, large corporate, multinationales corporate et Institutionnels.

<sup>12</sup> Société créée en Octobre 2005 et dotée de 30 MDH de capital détenu à hauteur de 51% par la BMCI et 49% par Cetelem.

### III.2.3 - Fiches de présentation des principales participations de la BMCI<sup>13</sup> :

#### ❖ *BMCI Banque Offshore* :

Activité	Banque Offshore
Capital Social *	5.5 millions USD
% de détention et du droit de vote*	100% BMCI
Effectif*	5
PNB*	6.1 millions USD
Résultat net*	3.4 millions USD

\* Donnée au 31 décembre 2010

En 1992, la promulgation de la loi 58-90 a permis la création d'une place financière offshore dans la ville de Tanger. Le Groupe BNP a été parmi les premiers à s'y installer, avant de céder son activité en 1995 à la BMCI, donnant ainsi naissance à BMCI Offshore, dont le siège social se situe à proximité de la Zone Franche d'Exportation de Tanger.

En 2010, les échanges commerciaux avec l'étranger se sont chiffrés à 443 819.1 MDH contre 377 001.7 MDH en 2009. Cette hausse de 17.7% est à attribuer tant aux importations qu'aux exportations.

La Zone franche a connu également l'arrivée vers le deuxième trimestre des équipementiers de premier rang de Renault, les constructions des usines sont en cours, et dont les productions démarreront vers le deuxième semestre 2011.

Les emplois globaux de BMCI Offshore ont affiché une baisse de 11% par rapport au réalisé 2009 du à la réduction des engagements par signature. L'évolution de ces derniers s'explique par l'annulation des cautions liées au marché du Port Tanger Med I ainsi que la baisse des garanties de paiement suite à la réduction des transactions des gaziers.

Le PNB de BMCI Offshore s'est établi à 6.1 millions USD en 2010 contre 6.2 millions USD en 2009 soit une légère baisse de 2.5%.

Grâce à la maîtrise des frais de gestion, le résultat net n'a affiché qu'un léger recul par rapport à l'année dernière, soit -2.6%. Il s'est établi à 3.4 millions USD à fin décembre 2010 contre 3.5 millions USD en 2009.

#### ❖ *BMCI Leasing*

Activité	Financement en leasing de biens mobiliers et immobiliers
Capital Social *	80 MDH
% de détention et du droit de vote*	72.03% BMCI – 14.88% Axa Assurance Maroc – 12.9% RMA Wataniya
Effectif*	25
PNB*	112.3 MDH
Résultat net*	53.4 MDH

\* Donnée au 31 décembre 2010

<sup>13</sup> Source : rapport de gestion BMCI au titre de l'exercice 2010

Depuis sa création en 1986, BMCI Leasing a développé une réelle expertise dans l'activité du leasing et principalement du leasing immobilier, en profitant de l'expérience du groupe BNP Paribas et de l'appui du réseau de la BMCI.

L'encours financier de BMCI Leasing est pratiquement stable passant de 4 287 MDH en 2009 à 4 270 MDH en 2010 (soit -0,4%).

Au niveau des résultats, le produit net bancaire s'est élevé à 112.3 MDH en 2010 contre 128.6 MDH l'exercice précédent soit une baisse de 12.7%. Cette variation est due aux produits exceptionnels de plus values sur cessions d'immobilisations en crédit-bail comptabilisés en 2009. Le résultat net s'est établi à 53.4 MDH soit une progression de 6% comparativement à l'année précédente.

En décembre 2010, BMCI Leasing a réalisé les tests fonctionnels de la montée en version EKIP V6<sup>14</sup>, la bascule définitive est planifiée pour fin février 2011.

❖ **BMCI Bourse :**

Activité	Intermédiation boursière
Capital Social *	20 MDH
% de détention et du droit de vote*	100% BMCI
Effectif*	12
Resultat d'exploitation*	2.8 MDH
Résultat net*	1.6 MDH

\* Donnée au 31 décembre 2010

BMCI Bourse doit sa création en 1995 à la volonté de la banque d'être un acteur de première importance dans le marché boursier marocain.

Après deux années consécutives dans le rouge, les deux indices de la place casablancaise ont renoué avec la hausse en 2010 ramenant leurs performances annuelles respectives à +21.17% pour le MASI et à +22.10% pour le MADEX.

Cette tendance est due principalement au regain de confiance des investisseurs soutenu par l'opération de radiation ONA-SNI, de bons résultats semestriels pour la plupart des sociétés cotées.

Dans ce contexte, BMCI Bourse a enregistré, au titre de l'année 2010, un volume en baisse de 39% par rapport à 2009.

En neutralisant l'augmentation de capital BMCI en 2009, le volume a enregistré une augmentation de 11% tout marché confondu.

Le résultat d'exploitation de BMCI Bourse s'est élevé à 2.8 MDH en 2010 contre 8.5 MDH en 2009. Le résultat net, quant à lui, a enregistré une baisse de 73% pour s'établir à 1.6 MDH.

La stratégie commerciale met le client au centre de ses préoccupations et place la politique qualité comme axe essentiel de gestion. A cet égard, BMCI Bourse a été certifiée ISO 9001 version 2000 en janvier 2008 et est devenue ainsi la première société de bourse certifiée au Maroc. Cette certification a été reconduite lors de l'audit de suivi en janvier 2009, puis en janvier 2010 avec le passage à la version 2008.

<sup>14</sup> Progiciel dédié à la gestion des contrats de financement

❖ **BMCI Gestion :**

<b>Activité</b>	Gestion d'actifs
<b>Capital Social *</b>	1 MDH
<b>% de détention et du droit de vote*</b>	100% BMCI
<b>Effectif*</b>	18
<b>Résultat d'exploitation*</b>	26.0 MDH
<b>Résultat net*</b>	19.3 MDH

\* Donnée au 31 décembre 2010

BMCI Gestion a été créée en 1995. Appartenant à la ligne de métiers de gestion d'actifs du Groupe BNP Paribas sous la tutelle de « BNP Paribas Asset Management », BMCI Gestion a mis en place une politique de gestion selon les standards internationaux.

Le marché de la gestion d'actifs s'est caractérisé par une forte concurrence, l'arrivée de nouveaux concurrents et la baisse des marges de gestion.

Les actifs sous gestion de BMCI Gestion s'élèvent à 12.5 Mrds de DH à fin 2010 soit une progression de 14.4% par rapport à l'exercice 2009. Le montant global enregistré par le marché s'est établi à 224.9 Mrds de DH soit une hausse de 16,7% comparé à 2009.

Toutefois, les actifs monétaires ont enregistré une hausse particulière de 22% contre - 1.1% pour le marché, résultante du renforcement du dispositif commercial, de la certification Fitch AAA de la Sicav monétaire BMCI Trésorerie, et de la création d'un fonds monétaire dynamique BMCI Monétaire Plus. Les actifs grand public hors monétaire restant un axe de développement commercial.

Dans ce contexte global, la part de marché de BMCI Gestion s'est stabilisée globalement à 5.6% en 2010.

Le résultat d'exploitation s'est établi à 26.0 MDH soit une progression de 15.7% par rapport à l'exercice 2009. Le résultat net, quant à lui, s'est élevé à 19.3 MDH soit une hausse de 13.2% par rapport à 2009.

❖ **BMCI Finance :**

<b>Activité</b>	Banque d'Affaires
<b>Capital Social *</b>	8.5 MDH
<b>% de détention et du droit de vote*</b>	100% BMCI
<b>Effectif*</b>	10
<b>Résultat net*</b>	5.9 MDH

\* Donnée au 31 décembre 2010

Spécialisée dans l'activité de Banque d'Affaires, BMCI FINANCE a réalisé, depuis sa création en 1998, plusieurs opérations en matière de conseil, d'ingénierie financière et d'appel au marché des capitaux.

BMCI FINANCE a affirmé sa contribution au développement du marché financier marocain en profitant de l'expertise du groupe BNP Paribas et de l'appui du réseau de la BMCI.

L'année 2010 a été marquée par une reprise perceptible des opportunités de conseil et une revalorisation du portefeuille titres.

Le Marché en 2010 a été caractérisé par le retour des émetteurs non financiers sur le marché de la dette (immobiliers, infrastructures) et reprise timide des introductions en bourse.

Les commissions réalisées en 2010 se répartissent équitablement entre les augmentations de capital réservées aux salariés, l'émission de dettes et le corporate finance.

Les Mandats M&A non conclus en 2010 restent d'actualité en 2011, confortés par un appoint supplémentaire d'opportunités.

Les perspectives sur les activités d'appel public à l'épargne sont favorables pour BMCI Finance en 2011.

❖ **Arval Maroc :**

<b>Activité</b>	Location Longue Durée et gestion de véhicules d'entreprise
<b>Capital Social *</b>	30 MDH
<b>% de détention et du droit de vote*</b>	33.34% BMCI – 66.66% Arval PHH
<b>Effectif*</b>	50
<b>Résultat d'exploitation*</b>	-30.6 MDH
<b>Résultat net*</b>	0.3 MDH

\* Donnée au 31 décembre 2010

Spécialisée dans la location longue durée et la gestion de véhicules d'entreprise, Arval Maroc a démarré ses activités en octobre 2002. Sa création résulte de l'association de la BMCI avec Arval PHH, toutes deux filiales du groupe BNP Paribas.

Dans un contexte automobile relativement morose au Maroc, l'année 2010 s'est caractérisé pour Arval par la signature de plusieurs gros contrats, dont un particulièrement important avec l'ONE. La production de l'année 2010 s'est inscrite avec près de 1 800 véhicules mis à la route soit une augmentation de 70% par rapport à l'année 2009.

Le parc géré a, quant à lui, connu une hausse de près de 30% ce qui permet d'établir le volume de véhicules en encours à un niveau de 4 250 unités. En raison de ces résultats commerciaux, l'encours financier est en forte progression et s'établit à 597 MDH soit une hausse de 42% par rapport à 2009.

Le résultat d'exploitation ressort à -30.6 MDH contre -33.7 MDH l'exercice précédent. Le résultat net, quant à lui, s'est élevé à 0.3 MDH contre 2.1 MDH en 2009.

Dans un marché en forte concurrence, Arval Maroc augmente sa part de marché (qui s'établit à un niveau d'environ 15%) et confirme sa 3ème position sur le marché en termes de véhicules gérés.

❖ **BMCI Assurance :**

<b>Activité</b>	Courtier en Produits d'Assurances
<b>Capital Social *</b>	0.1 MDH
<b>% de détention et du droit de vote*</b>	100% BMCI
<b>Effectif*</b>	5
<b>Résultat d'exploitation*</b>	17.3 MDH
<b>Résultat net*</b>	12.3 MDH

\* Donnée au 31 décembre 2010

Créée en septembre 2005, BMCI Assurance est une société de courtage en assurances. Elle doit sa création à la volonté de la banque d'être un acteur dans le marché de la bancassurance marocain.

BMCI Assurance a enregistré, au titre de l'année 2010, un chiffre d'affaire de 19.6 MDH soit une progression de +25% par rapport à 2009. Le résultat d'exploitation s'est accru de 22.8% pour s'établir à 17.3 MDH en 2010. En terme de rentabilité, le résultat net est en progression de +23% à 12.3 MDH.

Conformément à sa stratégie de croissance, la filiale a étoffé son offre produit par l'«assurance automobile» et sa structure par la création d'un pôle pour le développement commercial.

Les développements produits en cours et la vente des contrats d'assurance à destination des entreprises en plus, des particuliers et des professionnels, permettront d'envisager de bonnes perspectives pour les années à venir.

❖ **CETELEM Maroc**<sup>15</sup> :

Activité	Crédit à la consommation
Capital Social *	126.7 MDH
% de détention et du droit de vote*	19,79% BMCI - 80% Cetelem France
Effectif*	132 <sup>16</sup>
PNB*	152.1 MDH
Résultat net*	4.6 MDH

\* Donnée au 31 décembre 2010

Cetelem SA a été créée en 1997 et, Cetelem Maroc est née en 2005 de la fusion absorption de Cetelem SA et de BMCI SALAF.

Cetelem Maroc est filiale à 80% de Cetelem France, elle même filiale du groupe BNP Paribas à hauteur de 100%.

L'encours client enregistré par Cetelem Maroc s'est établi à 2 170.1 MDH soit une progression de 2.3% par rapport à 2009<sup>17</sup>.

Le produit net bancaire s'est établi à 152.1 MDH soit une augmentation de 1.6% par rapport à l'exercice 2009.

Les résultats financiers de Cetelem Maroc ont été impactés par le risque et la provision constituée suite à la mission fiscale en cours.

Le résultat net est passé de 69.9 MDH en 2009 à 4.6 MDH en 2010.

### III.3- REPARTITION DU CAPITAL

Le capital de la BMCI est entièrement libéré. La répartition du capital se présentait comme suit au 31 Décembre 2009 et 2010 :

Actionnaires	Décembre 09	Décembre 10	Part 09 *	Part 10 *
BNP Paribas BDDI Participations	8 862 017	8 862 017	66.74%	66,74%
Compagnie AXA Assurances Maroc	1 135 261	1 135 261	8.55%	8,55%

<sup>15</sup> Sur la base des comptes sociaux

<sup>16</sup> Hors intérimaires

<sup>17</sup> Source : Cetelem Maroc

Compagnie d'Assurances ATLANTA	611 349	601 350	4.60%	4,53%
Compagnie d'Assurances SANAD	431 887	431 887	3.25%	3,25%
Flottant en bourse	2 238 329	2 248 328 <sup>18</sup>	16.86%	16,93%
<b>TOTAL</b>	<b>13 278 843</b>	<b>13 278 843</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Source : BMCI

\* : Chaque action détenue confère un droit de vote simple à son propriétaire

### 1- Pacte d'actionnaires :

Aucun pacte d'actionnaires n'existe entre les actionnaires de la BMCI.

### 2- Auto Contrôle :

A fin mars 2011, la BMCI détient 50 444 de ses propres actions (soit 0.38% du capital) d'une valeur estimée à environ 51.4 MDH.

### 3- Brève présentation du Groupe BNP Paribas

BNP Paribas en chiffres :

En millions d'euros	2009	2010
Total Bilan	2 057 698	1 998 158
PNB	40 191	43 880
Résultat Brut d'Exploitation	16 851	17 363
Résultat net part Groupe	5 832	7 843
Capitalisation boursière *	66.2	57.1

Source : Document de référence 2010 déposé auprès de l'AMF le 11 février 2011 (Norme IFRS)

\* En milliards d'euros, au 31 décembre

BNP Paribas est l'un des plus grands réseaux bancaires internationaux, présent dans plus de 80 pays et qui compte à fin décembre 2010 plus de 200 000 collaborateurs dans le monde dont plus de 160 000 en Europe.

BNP Paribas détient des positions clés dans trois domaines d'activité :

- La Banque de Détail, regroupant trois pôles :
  - Banque de Détail en France (BDDF),
  - Banque de Détail en Italie : Banca Nazionale del Lavoro banca commerciale (BNL bc),
  - BNP Paribas International Retail Services (IRS) rassemblant les activités de Personal Finance, Equipment Solutions, BancWest et Réseaux Marchés Emergents.
- Le pôle Asset Management & Services (AMS) ;
- Le pôle Corporate and Investment Banking (CIB).

A travers la filiale BNP Paribas BDDI Participations contrôlée à 100% par le Groupe BNPP, la BMCI fait partie du pôle IRS.

Cette activité s'exerce de longue date en Afrique, notamment au travers des BICIs (Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie) qui constituent l'un des premiers réseaux bancaires d'Afrique francophone.

<sup>18</sup> Dans le cadre de son programme de rachat de ses propres actions, BMCI détenait 50 444 actions au 31 décembre 2010.

## Notations de BNP Paribas :

	Standard & Poor's	Moody's	Fitch
Rating à long terme	AA	Aa2	AA
Dernière date d'attribution	09/02/2011	21/01/2010	21/06/2010
Perspective	Négative	Stable	Stable

Source : Document de référence 2010 déposé auprès de l'AMF le 11 mars 2011

### III.4- EVENEMENTS RECENTS ET PERSPECTIVES

#### 1- Evènements<sup>19</sup> :

Les événements majeurs qui ont marqué la vie de la BMCI depuis 2008 :

- **Janvier 2008** : Fitch Ratings confirme les notes attribuées à la BMCI en novembre 2006, à savoir :
  - Note à long terme : AA (mar<sup>20</sup>)
  - Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable
  - Note à court terme : F1+ (mar)
  - Note de soutien extérieur : 2
- **Février 2008** : BMCI Bourse est la première société de bourse marocaine et la première filiale du Groupe BMCI à avoir obtenu la certification ISO 9001 (version 2000). La certification de BMCI Bourse vient conforter la politique Qualité du Groupe BMCI ;
- **Mars 2008** : La BMCI lance le Pack Fonctionnaires « Moumayaz », une offre globale de produits et services exclusivement dédiée aux fonctionnaires.
- **Septembre 2008** : Jacques ARDANT succède à Joël SIBRAC comme Président du Directoire de la BMCI.
- **Décembre 2008** : La BMCI réalise une augmentation de capital social de 1 069 659 900 DH à 1 283 591 800 DH par apport en numéraire réservée aux actionnaires actuels et aux détenteurs des droits de souscription de la BMCI.
- **Mars 2009** : La BMCI lance la carte MASTERCARD Ladies First et le PASS IMAGINE INTERNATIONAL à destination des étudiants marocains à l'étranger.
- **Juillet 2009** : La BMCI réalise une augmentation de capital social de 44 292 500 DH par conversion de dividendes en actions. Le Capital social de la BMCI est ainsi porté de 1 283 591 800 DH à 1 327 884 300 DH.
- **Décembre 2009** : Fitch Ratings a confirmé, sur son échelle de notation nationale, les notes attribuées à la BMCI, à savoir :
  - Note à long terme : AAA (mar<sup>21</sup>)
  - Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable
  - Note à court terme : F1+ (mar)
  - Note de soutien extérieur : 2

<sup>19</sup> Source [www.bmcinet.com](http://www.bmcinet.com)

<sup>20</sup> Ces notes sont attribuées sur une échelle nationale et ne sont donc pas comparables aux notes internationales attribuées par l'agence.

<sup>21</sup> Ces notes sont attribuées sur une échelle nationale et ne sont donc pas comparables aux notes internationales attribuées par l'agence.

- **Janvier 2010** : La BMCI a lancé officiellement l'activité de banque privée baptisée « BMCI BNP Paribas Banque Privée ».

Le Bureau Veritas a renouvelé la certification ISO 9000/2000 de la BMCI pour ses opérations de crédit et remises documentaires ainsi que les virements internationaux.

- **Mars 2010** : La BMCI a lancé un nouveau pack de produits de cash management destinés à la clientèle PME.

Un nouveau site Internet de la BMCI, [www.bmci.ma](http://www.bmci.ma), est né de la fusion des deux anciens sites : [www.bmcinet.com](http://www.bmcinet.com) et [www.bmcinet.net](http://www.bmcinet.net).

- **Septembre 2010** : La BMCI a donné le coup d'envoi du programme Multicanal.

- **Décembre 2010** : Lancement d'un nouveau produit « BMCI valeurs » dédié à la clientèle des entreprises.

## 2- Résultats :

---

### Présentation des chiffres clés de la BMCI<sup>22</sup> :

A fin décembre 2010, le PNB s'est établi à 2 625.8 MDH contre 2 413.0 MDH l'exercice précédent. Cette variation de +8.8% s'explique par :

- Un accroissement de 9.6% de la marge d'intérêts ; celle-ci s'élève à 2 029.7 MDH au 31 décembre 2010 contre 1 851.3 MDH au 31 décembre 2009. Cette hausse traduit le développement des activités commerciales et l'optimisation continue des sources de refinancement.
- Une augmentation de 3.9% de la marge sur commissions ; celle-ci est passée de 302.1 MDH en 2009 à 313.7 MDH en 2010.
- Une hausse de 3.5% du résultat des opérations de marché ; celui-ci s'est établi à 252.3 MDH en 2010 contre 243.8 MDH en 2009 dû notamment à la bonne tenue des activités de change.

Les charges générales d'exploitation s'élèvent à 1 065.5 MDH soit une augmentation de +6.7% principalement du à :

- l'augmentation de 6,7% des frais de personnel qui se sont élevés à 577.5 MDH s'expliquant par de nouveaux recrutements pour l'accompagnement des ouvertures d'agences ;
- la hausse de 6.2% des charges externes qui se sont établies à 330 MDH en 2010 en raison de l'accroissement des frais de fonctionnement dans le cadre du lancement de nouveaux projets et notamment le Multicanal, la banque privée et le renforcement des mesures de sécurité dans les locaux de la BMCI ;
- La progression de 4.9% des dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles qui se sont élevées à 131.0 MDH à fin 2010 reflétant ainsi la hausse de 10.6% des immobilisations nettes.

La progression du PNB associée à l'augmentation des charges générales d'exploitation ont impacté le Résultat Brut d'Exploitation qui a enregistré une hausse de 11.4% à 1 559.2 MDH.

Les dotations nettes des reprises aux provisions s'élèvent à 199.5 MDH soit une hausse de 23.4% comparé à l'exercice 2009. Ce provisionnement découle

---

<sup>22</sup> Sur la base des comptes sociaux

principalement de la hausse des créances en souffrance qui sont passées de 306.8 MDH en 2009 à 513.0 MDH en 2010.

Le coût du risque<sup>23</sup> s'élève à 0.47% en 2010 contre 0.38% en 2009.

Ainsi, le résultat net ressort à 818.3 MDH en progression de +1.4% par rapport à décembre 2009.

Le coefficient d'exploitation<sup>24</sup> est en baisse de 0.8 points et s'établit à 40.6% en 2010. Le ROE<sup>25</sup> s'est établi à 13.1% en 2010 contre 15.2% à fin décembre 2009.

La ratio de solvabilité<sup>26</sup> de la BMCI s'élève à 11.9% en 2010 contre 11.5% en 2009.

En MDH	2009	2010	Variation
Crédits par Caisse <sup>(1)</sup>	39 925.6	40 342.4	1.0%
Ressources Clientèle	40 788.8	41 972.7	2.9%
PNB	2 413.0	2 625.8	8.8%
Charges générales d'exploitation	998.3	1 065.5	6.7%
Résultat Brut d'Exploitation	1 399.7	1 559.2	11.4%
Résultat Net	807.0	818.3	1.4%
Fonds Propres et Assimilés *	6 893.9	7 061.8	2.4%
Total Bilan	57 624.1	58 449.3	1.4%
Coefficient d'exploitation	41.4%	40.6%	-0.8 pts
Ratio de solvabilité	11.5%	11.9%	0.4pts

Source : BMCI

\* : avant répartition

(1) : comprend l'ensemble des créances sur la clientèle, nettes de provisions, regroupant les crédits de trésorerie et à la consommation, les crédits à l'équipement, les crédits immobiliers et autres crédits ainsi que les créances acquises par affacturage et les créances en souffrance.

### Présentation des chiffres clés du groupe BMCI<sup>27</sup> :

Au 31 décembre 2010, le total bilan consolidé de la BMCI s'est élevé à 66.3 Mrds de DH, en augmentation de 2.2% par rapport fin 2009.

Pour leur part, les capitaux propres consolidés ont totalisé 7.3 Mrds DH, enregistrant une évolution de 2.1% par rapport à leur niveau à fin décembre 2009. Cette variation est la conséquence de l'augmentation du résultat net (+4.3% à 805.8 MDH) et des réserves consolidées (+5.6% à 1 969.7 MDH).

Les ressources globales du groupe BMCI ont atteint 56.9 Mrds de DH en 2010 contre 55.6 Mrds de DH en 2009. Cette variation de 2.5% s'explique par la hausse respective de 3.2% et 9.7% des dettes envers la clientèle et des titres de créances émis. Toutefois cette variation a été atténuée suite à la baisse de 7% des dettes envers les établissements de crédit qui se sont élevées à 7.34 Mrds de DH à fin 2010.

<sup>23</sup> Le coût du risque est égal au rapport des dotations nettes aux provisions sur l'encours brut des crédits à la clientèle

<sup>24</sup> Le coefficient d'exploitation est égal au rapport entre les charges générales d'exploitation et le PNB

<sup>25</sup> Le ROE est égal au rapport du résultat net sur les fonds propres moyens

<sup>26</sup> Le ratio de solvabilité est égal au rapport des fonds propres sur les actifs pondérés

<sup>27</sup> Sur la base des comptes consolidés aux normes IFRS

Le montant global des prêts et créances sur la clientèle distribués par le groupe BMCI au titre de l'exercice 2010 s'est élevé à 52.6 Mrds de DH contre 51.6 Mrds de DH en 2009 essentiellement du à l'augmentation de 5.6% des activités de financement en devises et du commerce international. .

Ce surcroît de 2.0% se traduit par la hausse enregistrée :

- sur les opérations avec la clientèle qui s'élèvent à 48.3 Mrds de DH en 2010 contre 47.3 Mrds de DH en 2009 (soit +2.1%). Ces lignes représentent en moyenne 91.7% du total des crédits distribués sur la période d'étude ;
- sur les opérations de crédit bail qui sont passées de 4.3 Mrds de DH en 2009 à 4.4 Mrds de DH en 2010 (soit +1.1%).

En MDH	2009	2010	Variation
<b>Prêts et créances sur la clientèle</b>	<b>51 590.0</b>	<b>52 629.1</b>	<b>2.0%</b>
<b>Ressources globales*</b>	<b>55 555.5</b>	<b>56 932.6</b>	<b>2.5%</b>
Dont dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	7 896.9	7 339.7	-7.1%
Dont dettes envers la clientèle	41 320.9	42 643.3	3.2%
Dont titres de créance émis	6 337.7	6 949.6	9.7%
<b>Capitaux Propres</b>	<b>7 196.1</b>	<b>7 349.6</b>	<b>2.1%</b>
<b>Total Bilan</b>	<b>64 875.3</b>	<b>66 302.1</b>	<b>2.2%</b>

Source : BMCI - Comptes consolidés Normes IFRS

\* Les ressources globales comprennent les dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés, les dettes envers la clientèle et les titres de créance émis.

Le Produit Net Bancaire du groupe BMCI est passé de 2.6 Mrds de DH en 2009 à 2.8 Mrds de DH en 2010 soit une hausse de 8%.

En 2010, le résultat brut d'exploitation du groupe BMCI ressort à 1.7 Mrds de DH, soit une augmentation de 8.1% par rapport à 2009. Cette variation a été atténuée sous l'effet d'une augmentation des charges générales d'exploitation de 8.4% à 1 011.5 MDH et des dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles de 3.5% à 125.2 MDH.

Le coefficient d'exploitation (charges générales d'exploitation / PNB) est stable et s'élève à 35.5% en 2010.

Le coût du risque s'élève à 296.3 MDH en 2010 contre 342.4 MDH en 2009. Cette baisse s'explique principalement par l'augmentation des reprises aux provisions pour dépréciation des prêts et créances (+250.7 MDH).

Le résultat d'exploitation du groupe BMCI s'est alors établi à 1.4 Mrds de DH (soit +14.1% par rapport à 2009).

Au titre de l'exercice 2010, le résultat net du groupe BMCI s'est ainsi établi à 805.8 MDH, soit une progression de 4.3% par rapport à 2009 (772.5 MDH).

En MDH	2009	2010	Variation
<b>PNB</b>	<b>2 637.7</b>	<b>2 848.5</b>	<b>8.0%</b>
<b>Charges générales d'exploitation</b>	<b>933.2</b>	<b>1 011.5</b>	<b>8.4%</b>

<b>Résultat Brut d'Exploitation</b>	<b>1 583.5</b>	<b>1 711.9</b>	<b>8.1%</b>
Coût du risque	342.4	296.3	-13.4%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 241.1</b>	<b>1 415.5</b>	<b>14.1%</b>
<b>Résultat Net</b>	<b>772.5</b>	<b>805.8</b>	<b>4.3%</b>
Part du groupe	747.3	787.6	5.4%
Part des minoritaires	25.2	18.2	-27.7%
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>35.4%</b>	<b>35.5%</b>	<b>0.1 pts</b>

Source : BMCI - Comptes consolidés Normes IFRS

### 3- Perspectives :

Sur le marché des particuliers et des professionnels, la BMCI prévoit de renforcer le développement de son dispositif commercial et ce à travers la poursuite des projets stratégiques lancés en 2009 et le lancement en 2010 d'un nouveau chantier « Mass Retail », dispositif de distribution propre à la clientèle Entrée de Gamme.

- **Projet Multicanal** : Il s'agit d'un programme d'appui à la vente à travers divers canaux de distribution (Agence, Internet, GAB, Centre de Relations Clientèle...).

Afin d'assurer la pleine réussite du projet, des développements additionnels sont engagés en 2011 afin de permettre au réseau BMCI de disposer d'un dispositif de distribution complet (call center, site internet...) parmi les plus performants du marché.

- **La Banque Privée** : Il s'agit d'une nouvelle ligne de métier dédiée à l'accompagnement de la clientèle haut de gamme.

Pour 2011, l'ambition de développement reste très forte sur Casa et Rabat avec la conquête d'une nouvelle clientèle. Pour les segments Gestion de Fortune et Clientèle Internationale, des dispositifs renforcés sont en cours de mise en place pour le réseau hors Casa/Rabat

- **Le Mass Retail** : Il s'agit d'un des chantiers stratégiques de la période 2010/2011. Il s'inscrit dans le cadre du développement de l'activité Retail à horizon 2014.

Le projet répond à un besoin de compléter le modèle commercial et opérationnel de la BMCI, dans un environnement législatif encourageant la bancarisation et face à un positionnement historique de la BMCI sur la clientèle Moyen/Haut de Gamme.

Le modèle devrait permettre d'élargir sensiblement la base clientèle au travers de nouveaux segments, avec :

- Une offre adaptée et simplifiée autour d'un produit d'appel ;
  - Des process revus et allégés dans une logique d'automatisation des services à moindre valeur ajoutée ;
  - Un format d'agence dédié (avec zone libre service et limitation de l'utilisation de la caisse) pour orienter l'agence vers une plus forte activité commerciale.
- **Développement continu du réseau d'agences** : Fort d'un dispositif de distribution revu, la BMCI engage en 2011 une accélération dans son programme d'ouvertures de points de vente (ouverture de 40 nouvelles agences en 2011).

Par ailleurs, l'année 2011 sera caractérisée d'une part par la poursuite des chantiers lancés en 2010 notamment la certification de l'activité monétique, l'animation du dispositif de suggestions Ficra, le pilotage de la refonte du processus réclamation. D'autre part, de nouveaux chantiers seront lancés en cette année tel que la réalisation de l'enquête satisfaction pour la clientèle des entreprises, la mise en place d'un dispositif de visites mystères, la création d'outil de pilotage qualité au niveau des entités.

## **QUATRIEME PARTIE : FACTEURS DE RISQUES**

Le dispositif de contrôle interne de la BMCI couvre les familles de risques suivantes :

- le risque de crédit et de contrepartie ;
- les risques de marché ;
- le risque de taux et de liquidité ;
- les risques opérationnels.

Par ailleurs, une fonction « conformité » a été mise en œuvre dans le cadre du pilier 2 de la réglementation Bâle II. Il s'agit d'une structure indépendante directement rattachée au Directoire, chargée du suivi du risque de non-conformité, lequel est défini comme étant le risque d'exposition à un risque de réputation, de perte financière ou de sanction en raison de l'inobservation des dispositions légales et réglementaires ou des normes et pratiques en vigueur.

### **1- Risque de crédit ou de contrepartie**

L'évaluation du risque de crédit résulte de la combinaison de deux paramètres : le risque de défaut de la contrepartie et le risque de perte en cas de défaut de cette contrepartie. Le dispositif de gestion du risque de crédit est fondé sur les deux données suivantes :

- La Note de Contrepartie, qui reflète le risque de défaut de la contrepartie : une Note de Contrepartie, et une seule, est ainsi attribuée à chaque client de la BMCI qui bénéficie d'un crédit, qu'il s'agisse d'une entreprise ou d'un particulier.
- Le Taux de Récupération Global, qui reflète, pour chaque crédit accordé, la récupération espérée, en cas de défaut de la contrepartie.

#### **Gestion du risque de crédit**

La gestion du risque de crédit est appréhendée au niveau de la mise en place des autorisations puis au niveau du suivi et du contrôle des utilisations.

La décision d'octroi ou le renouvellement des crédits obéit au principe du « double regard ». Ainsi, la prise de décision est réalisée conjointement par la ligne de clientèle et la Direction des Risques.

Le processus comprend une analyse complète du dossier réalisée par le site qui propose les concours puis une étude contradictoire réalisée par la filière risque avant présentation du dossier à un comité ad hoc.

#### **Gestion du risque de concentration du crédit**

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition excessive pouvant engendrer des pertes pour la Banque, les limites sectorielles sont revues périodiquement.

Une analyse trimestrielle est réalisées sur l'évolution de la concentration des engagements afin de prévenir une trop forte exposition sur un segment donné.

### **2- Risque de Marché :**

Le risque de marché se définit comme la vulnérabilité des positions d'un portefeuille de négociation à la variation des paramètres de marché, autrement dit c'est le niveau de perte pouvant être subi suite au retournement défavorable du marché.

La gestion du risque de marché au niveau de la BMCI repose sur des axes fondamentaux, permettant d'assurer un contrôle de qualité et une vision globale du risque sur toutes les activités liées au portefeuille de négociation de la Banque.

Ces axes sont de l'ordre de trois :

- Un contrôle de 1er niveau assuré par les opérateurs du Front qui sont tenus au respect des normes internes du Groupe en matière de trading et de prise de position sur les marchés et aussi en termes de déontologie.
- Un contrôle de 2ème niveau matérialisé par le suivi quotidien assuré par la Direction des Risques de Marchés qui veille au respect du dispositif de risque en matière de limites VAR et volume sur les positions de taux, change et liquidité. Des reportings journalier retraçant les principaux indicateurs de risque sont adressés aux membres du Directoire de la Banque afin de les tenir informés des niveaux de risques et PnL dégagés par l'activité du trading.
- Un suivi fonctionnel de 3ème niveau assuré par l'entité GRM « Group Risk Management » du Groupe BNP Paribas.

### **3- Risque de taux et de liquidité :**

La stratégie de gestion du risque global de taux d'intérêt et de liquidité s'articule autour des principaux axes suivants :

- Maîtriser les risques financiers,
- Eviter les déséquilibres extrêmes en gardant à l'esprit la sauvegarde de la solvabilité, de la capacité d'emprunt de la Banque et de son rating,
- Atténuer la variabilité des résultats,
- Orienter la politique commerciale de sorte à préserver la marge en développant les actifs longs à taux fixe suite à la remontée des taux long terme,
- Refinancer la banque commerciale au meilleur coût,
- Respecter les ratios réglementaires de liquidité : ratio court terme, ratio de ressources permanentes, réserves Banque Centrale.

### **Risque de taux :**

Deux types de risque de taux d'intérêt sont distingués:

- Les risques de taux d'intérêt structurel liés aux opérations clientèle regroupés dans les livres dénommés Book Commercial.
- Les risques de taux d'intérêt structurel liés au Book Fonds Propres.

Les analyses ALM ont vocation à couvrir les risques de taux d'intérêt structurels de ces deux périmètres.

Ces derniers peuvent découler d'une :

- corrélation partielle ou nulle entre les conditions de rémunération clientèle et les conditions de marché (taux réglementés, taux de base...)
- incertitude sur la durée des opérations clientèle (dépôts à vue, comptes d'épargne...)
- existence d'options comportementales sur des produits clientèle longs à taux fixe ou assimilés (remboursements anticipés sur les crédits immobiliers...)

Ces analyses reposent sur l'élaboration des échéanciers reflétant les flux relatifs à une opération à la date de révision de son taux. Si cette dernière est à taux fixe, les flux sont positionnés à leur date d'échéance.

Pour les opérations ne disposant pas d'échéances contractuelles (ex : dépôts à vue, fonds propres...), elles sont « écoulées » selon des conventions d'échéancement induites des résultats des études statistiques réalisées sur ces postes.

Des limites d'impasse de taux (ressources taux fixe - emplois taux fixe) sont définies par bande d'échéance pour chaque book.

Des analyses de sensibilité sont également effectuées afin de mesurer la stabilité du PNB (produit net bancaire) par rapport à un choc de taux de 100 à 200 bp.

#### **Risque de liquidité :**

Mensuellement, un comité ALCO regroupant les membres du Directoire se tient afin de contrôler :

- le niveau d'exposition de l'Institution en termes de risque de taux et de liquidité
- le respect des limites mises en place pour encadrer ces risques
- la réorientation de la stratégie de la Banque en matière de gestion du bilan en fonction de son profil de risque ainsi que de l'évolution du marché.
- le respect des exigences réglementaires dans le cadre des recommandations du pilier II de Bâle II.

Par ailleurs, les impasses de liquidité à un an sont également encadrées par une limite fixée en interne. Un plan de gestion de crise selon plusieurs scénarios est établi afin de prévenir tout risque d'illiquidité. Ce plan est déclenché, soit par des indicateurs internes propres à la banque (liés à son niveau de liquidité et son accès au marché), soit par des indicateurs externes provenant de conditions de marché, des interventions des autorités monétaires (office des changes et BAM), des évolutions effectives ou probables de la loi ainsi que des anticipations sur les conditions de liquidité et de financement de la banque et de ces concurrents.

#### **4- Risques opérationnels :**

Bank Al Maghrib définit le risque opérationnel comme étant « un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

Bénéficiant, depuis plusieurs années, des meilleures pratiques de l'actionnaire de référence le Groupe BNP Paribas, le dispositif de gestion des risques opérationnels du Groupe BMCI a atteint aujourd'hui un niveau de maturité significatif.

Les choix et orientations adoptés par le Groupe BMCI depuis l'exercice 2004 pour la gestion des risques opérationnels répondent aux circulaires et directives de Bank Al Maghrib en la matière.

La gouvernance de la gestion des risques opérationnels pour le Groupe BMCI s'appuie sur :

- des comités réguliers où l'État Major de la Banque traite des sujets de risques opérationnels et exploite les informations pour une meilleure maîtrise de ces risques (Comité de Coordination du Contrôle Interne, Comité de la Conformité, Comité d'Audit).
- une structure dédiée à la gestion du Risque Opérationnel créée en 2004, et rattachée à la Direction de la Conformité depuis avril 2008.
- une politique générale de gestion du Risque Opérationnel approuvée par le Conseil de Surveillance de la Banque et un référentiel de procédures complet et mis à jour.

- un outil de gestion du risque opérationnel dédié, commun à l'ensemble des filiales du Groupe BNP Paribas, avec une historisation des incidents historiques et des incidents potentiels de risque opérationnel.

## **CINQUIEME PARTIE : DONNEES COMPTABLES**

## **PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES UTILISES**

## I - Règles et principes comptables utilisés par la BMCI au 31 décembre 2010

### 1.1 - Présentation

---

BMCI est une société anonyme de droit commun constituée au Maroc en 1943. Les états de synthèse comprennent les comptes du Siège ainsi que des agences établies au Maroc.

### 1.2 - Principes généraux

---

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse de la BMCI est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

### 1.3 - Créances sur les établissements de crédit et la clientèle et engagements par signature

---

#### ❖ *Présentation générale des créances :*

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
  - créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit,
  - crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (Etablissements de crédit, clientèle).
- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel, ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

#### ❖ *Créances en souffrance sur la clientèle*

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit:

- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,
- Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de:
  - 20% pour les créances pré-douteuses,
  - 50 % pour les créances douteuses,
  - 100 % pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produits à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de prévisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci ont connu une évolution favorable (remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

#### **1.4 - Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle**

---

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

#### **1.5 - Portefeuille de titres**

---

##### **❖ 1.5.1 - Présentation générale**

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions au Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

##### **❖ 1.5.2 - Titres de transaction**

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). A chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultats.

##### **❖ 1.5.3 - Titres de placement**

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être Classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont comptabilisés, coupon couru inclus dans le prix d'acquisition.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

A chaque arrêté comptable, la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas enregistrées.

#### ❖ 1.5.4 - Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon inclus dans le prix d'acquisition.

A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelque soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

Au 31 décembre 2010, aucun titre n'est classé dans la catégorie de titres d'investissement ; en effet, la Banque a procédé au reclassement de la totalité de son portefeuille de titres d'investissement en titres de placement afin d'harmoniser la classification des titres entre les comptes sociaux et les comptes consolidés, en conformité avec les dispositions de la section 2 « opération sur titres » du PCEC mis à jour, en vigueur à compter au 01/01/2008.

#### ❖ 1.5.5 - Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

#### ❖ 1.5.6 - Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

### 1.6 - Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change sur les comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

### 1.7 - Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

### 1.8 - Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes:

<b>Nature</b>	<b>Durée d'amortissement</b>
- Droit au bail	non amortissable
- Logiciels informatiques	7 ans
- Logiciels informatiques (logiciels acquis depuis 2004)	5 ans

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

<b>Nature</b>	<b>Durée d'amortissement</b>
- Terrains d'exploitation	non amortissables
- Immeubles d'exploitation: bureaux	25 ans
- Matériel roulant	5 ans
- Matériel de bureau	5 ans
- Mobilier de bureau	10 ans
- Agencements, aménagements et installations d'exploitation	10 ans
- Matériel informatique :	
+ Grosse informatique	10 ans
+ Micro informatique	7 ans
+ Micro informatique (matériel acquis depuis 2004)	5 ans

### **1.9 - Charges à répartir**

---

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

### **1.10 - Provisions réglementées**

---

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

### **1.11 - Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges**

---

#### **❖ Intérêts**

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charge dès leur facturation.

### ❖ *Commissions*

Les produits et charges, déterminés sur une base «flat» et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

#### **1.12 - Charges et produits non courants**

---

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

#### **1.13 - Engagements de retraite**

---

Les engagements de retraites (wissam Al Choghl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.

## **LES ETATS DE SYNTHESE**

**BILAN**  
**AU 31 DECEMBRE 2010**

**Nom de l'établissement : BMCI**

en milliers de DH

A C T I F	31/12/2010	31/12/2009
<b>1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>	<b>3 891 831</b>	<b>2 955 103</b>
<b>2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>7 029 347</b>	<b>6 774 925</b>
. A vue	282 573	554 650
. A terme	6 746 774	6 220 275
<b>3. Créances sur la clientèle</b>	<b>39 363 831</b>	<b>38 877 300</b>
. Crédits de trésorerie et à la consommation	16 202 070	16 372 471
. Crédits à l'équipement	8 420 347	8 767 360
. Crédits immobiliers	12 978 596	12 249 382
. Autres crédits	1 762 817	1 488 086
<b>4. Créances acquises par affacturage</b>	<b>978 589</b>	<b>1 048 300</b>
<b>5. Titres de transaction et de placement</b>	<b>5 300 295</b>	<b>6 147 845</b>
. Bons du trésor et valeurs assimilées	3 934 030	4 846 276
. Autres titres de créance	1 302 465	1 239 355
. Titres de propriété	63 800	62 214
<b>6. Autres actifs</b>	<b>207 161</b>	<b>278 084</b>
<b>7. Titres d'investissement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
. Bons du trésor et valeurs assimilées	0	0
. Autres titres de créance	0	0
<b>8. Titres de participation et emplois assimilés</b>	<b>302 885</b>	<b>298 797</b>
<b>9. Créances subordonnées</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>10. Immobilisations données en crédit-bail et en location</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>11. Immobilisations incorporelles</b>	<b>195 698</b>	<b>123 897</b>
<b>12. Immobilisations corporelles</b>	<b>1 179 662</b>	<b>1 119 854</b>
<b>Total de l'Actif</b>	<b>58 449 297</b>	<b>57 624 106</b>

**BILAN**  
**AU 31 DECEMBRE 2010**

**Nom de l'établissement : BMCI**

en milliers de DH en milliers de DH

<b>P A S S I F</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
<b>1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilées</b>	<b>758 883</b>	<b>1 864 246</b>
. A vue	263 463	175 517
. A terme	495 420	1 688 729
<b>3. Dépôts de la clientèle</b>	<b>41 972 677</b>	<b>40 788 845</b>
. Comptes à vue créditeurs	24 241 917	22 319 404
. Comptes d'épargne	5 871 042	5 626 301
. Dépôts à terme	10 705 648	11 398 770
. Autres comptes créditeurs	1 154 071	1 444 370
<b>4. Titres de créance émis</b>	<b>7 193 526</b>	<b>6 451 038</b>
. Titres de créance négociables	7 193 526	6 451 038
. Emprunts obligataires	0	0
. Autres titres de créance émis	0	0
<b>5. Autres passifs</b>	<b>1 272 577</b>	<b>1 517 805</b>
<b>6. Provisions pour risques et charges</b>	<b>189 799</b>	<b>73 287</b>
<b>7. Provisions réglementées</b>	<b>0</b>	<b>35 000</b>
<b>8. Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>9. Dettes subordonnées</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>10. Ecart de réévaluation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>11. Réserves et primes liées au capital</b>	<b>3 317 336</b>	<b>3 312 907</b>
<b>12. Capital</b>	<b>1 327 884</b>	<b>1 327 884</b>
<b>13. Actionnaires. Capital non versé (-)</b>		
<b>14. Report à nouveau (+/-)</b>	<b>1 598 311</b>	<b>1 446 109</b>
<b>15; Résultats nets en instance d'affectation (+/-)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>16. Résultat net de l'exercice (+/-)</b>	<b>818 302</b>	<b>806 985</b>
<b>Total du Passif</b>	<b>58 449 297</b>	<b>57 624 106</b>

**HORS BILAN**  
**AU 31 DECEMBRE 2010**

**Nom de l'établissement : BMCI**

en milliers de DH    en milliers de DH

<b>HORS BILAN</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
<b><u>ENGAGEMENTS DONNES</u></b>	<b>20 484 658</b>	<b>21 338 488</b>
1. Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	100 000	119 000
2. Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	4 742 938	4 790 366
3. Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	8 662 445	9 038 458
4. Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	6 876 055	6 980 115
5. Titres achetés à réméré	0	0
6. Autres titres à livrer	103 220	410 549
<b><u>ENGAGEMENTS RECUS</u></b>	<b>7 588 813</b>	<b>10 384 234</b>
7. Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	558 675	1 130 400
8. Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	6 958 412	8 843 257
9. Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	0	15
10. Titres vendus à réméré	0	0
11. Autres titres à recevoir	71 726	410 561

**COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES**

DU 01/01/2010

AU 31/12/2010

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers DH

	31/12/2010	31/12/2009
<b>~I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>3 724 339</b>	<b>3 572 050</b>
- Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	103 171	102 705
- Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 668 517	2 604 079
- Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	126 771	98 758
- Produits sur titres de propriété	113 785	101 105
- Produits sur opérations de crédit-bail et de location	0	0
- Commissions sur prestations de service	344 812	331 074
- Autres produits bancaires	367 283	334 330
<b>~II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>-1 098 503</b>	<b>-1 159 075</b>
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	-46 046	-48 363
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	-565 074	-598 850
- Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-257 681	-306 995
- Charges sur opérations de crédit-bail et de location	0	0
- Autres charges bancaires	-229 702	-204 867
<b>~III. PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>2 625 835</b>	<b>2 412 975</b>
- Produits d'exploitation non bancaire	1 900	2 150
- Charges d'exploitation non bancaire	-1 935	-981
<b>~IV. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</b>	<b>-1 065 508</b>	<b>-998 326</b>
- Charges de personnel	-577 504	-541 180
- Impôts et taxes	-26 387	-20 787
- Charges externes	-330 566	-311 276
- Autres charges générales d'exploitation	-12	-114
- Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-131 038	-124 968
<b>~V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES</b>	<b>-444 012</b>	<b>-356 238</b>
- Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-315 962	-204 693
- Pertes sur créances irrécouvrables	-103 270	-97 395
- Autres dotations aux provisions	-24 780	-54 150
<b>~VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES</b>	<b>244 497</b>	<b>194 505</b>
- Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	203 211	180 021
- Récupérations sur créances amorties	1 404	1 068
- Autres reprises de provisions	39 883	13 416
<b>~VII. RESULTAT COURANT</b>	<b>1 360 777</b>	<b>1 254 085</b>
- Produits non courants	3 152	15 066
- Charges non courantes	-106 466	-23 396
<b>~VIII. RESULTAT AVANT IMPOTS</b>	<b>1 257 463</b>	<b>1 245 754</b>
- Impôts sur les résultats	-439 161	-438 770
<b>~IX. RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>818 302</b>	<b>806 985</b>
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>3 973 887</b>	<b>3 783 770</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>-3 155 585</b>	<b>-2 976 785</b>
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>818 302</b>	<b>806 985</b>

**ETAT DES SOLDES DE GESTION**

DU 01/01/2010 AU 31/12/2010

**I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS**

En milliers de Dh

	31/12/10	31/12/09
1 (+) Intérêts et produits assimilés	2 898 459	2 805 541
2 (-) Intérêts et charges assimilées	868 802	954 208
<b>MARGE D'INTERET</b>	<b>2 029 658</b>	<b>1 851 333</b>
3 (+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	0	0
4 (-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	0	0
<b>Résultat des opérations de crédit-bail et de location</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
5 (+) Commissions perçues	348 063	333 955
6 (-) Commissions servies	34 342	31 887
<b>Marge sur commissions</b>	<b>313 721</b>	<b>302 068</b>
7 (±) Résultats des opérations sur titres de transaction	86 198	90 913
8 (±) Résultats des opérations sur titres de placement	-670	7 645
9 (±) Résultats des opérations de change	153 032	143 114
10 (±) Résultats des opérations sur produits dérivés	13 709	2 141
<b>Résultats des opérations de marché</b>	<b>252 268</b>	<b>243 812</b>
11 (+) Divers autres produits bancaires	116 769	102 925
12 (-) Diverses autres charges bancaires	86 580	87 162
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>2 625 835</b>	<b>2 412 975</b>
13 (±) Résultats des opérations sur immobilisations financières	-582	-16 082
14 (+) Autres produits d'exploitation non bancaire	1 394	2 150
15 (-) Autres charges d'exploitation non bancaire	1 910	981
16 (-) Charges générales d'exploitation	1 065 508	998 326
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 559 229</b>	<b>1 399 736</b>
17(±) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-214 617	-120 999
18(±) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	16 165	-24 653
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>1 360 777</b>	<b>1 254 085</b>
<b>RESULTAT NON COURANT</b>	<b>-103 314</b>	<b>-8 331</b>
19 (-) Impôts sur les résultats	439 161	438 770
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>818 302</b>	<b>806 985</b>

**II- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT**

	818 302	806 985
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>818 302</b>	<b>806 985</b>
20 (+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	131 038	124 968
21 (+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	0	16 082
22 (+) Dotations aux provisions pour risques généraux	22 660	38 068
23 (+) Dotations aux provisions réglementées	0	0
24 (+) Dotations non courantes	1 543	0
25 (-) Reprises de provisions	-40 498	-19 586
26 (-) Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	0	-427
27(+) Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	0	9
28 (-) Plus-values de cession sur immobilisations financières	-506	0
29(+) Moins-values de cession sur immobilisations financières	25	0
30 (-) Reprises de subventions d'investissement reçues	0	0
<b>± CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>933 627</b>	<b>966 098</b>
- Bénéfices distribués	650 353	449 257
<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>283 274</b>	<b>516 841</b>

Non de l'établissement : BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

<b>TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE</b>		
	<b>DU 01/01/2010</b>	<b>AU 31/12/2010</b>
	en milliers de DH	en milliers de DH
	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	3 598 535	3 486 571
2. (+) Récupérations sur créances amorties	1 404	1 068
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	1 900	1 723
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	-1 320 990	-1 345 272
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	-1 910	-973
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-934 470	-998 326
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-439 161	-438 770
<b>I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges</b>	<b>905 308</b>	<b>706 021</b>
<b>Variation des :</b>		
8. (±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-254 422	1 416 051
9. (±) Créances sur la clientèle	-416 820	-605 956
10. (±) Titres de transaction et de placement	847 550	-1 874 327
11. (±) Autres actifs	70 923	166 068
12. (±) Immobilisations données en crédit-bail et en location		
13. (±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-1 105 363	-55 321
14. (±) Dépôts de la clientèle	1 183 832	-693 778
15. (±) Titres de créance émis	742 488	-1 795 970
16. (±) Autres passifs	-245 228	24 486
<b>II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation</b>	<b>822 960</b>	<b>-3 418 747</b>
<b>III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)</b>	<b>1 728 268</b>	<b>-2 712 726</b>
17. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	-	148 540
18. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	419
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières	-3 225	-4 622
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-251 747	-159 389
21. (+) Intérêts perçus		
22. (+) Dividendes perçus	113 785	100 630
<b>IV. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-141 187</b>	<b>85 578</b>
23. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
24. (+) Variation de dettes subordonnées	-	-
25. (+) Emission d'actions	-	-
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27. (-) Intérêts versés		
28. (-) Dividendes versés	-650 353	-130 352
<b>V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>	<b>-650 353</b>	<b>-130 352</b>
<b>VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+IV+V)</b>	<b>936 728</b>	<b>-2 757 500</b>
<b>VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>2 955 103</b>	<b>5 712 603</b>
<b>VIII. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>3 891 831</b>	<b>2 955 103</b>

B2

## CREANCES SUR LA CLIENTELE

### Au 31/12/2010

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2010	Total 31/12/2009
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
<b>COMPTES DE TRESORERIE</b>	<b>102 369</b>	<b>33 105</b>	<b>13 906 839</b>	<b>1 265 730</b>	<b>15 308 043</b>	<b>15 355 467</b>
- Comptes à vue débiteurs	92 265	33 105	7 280 249	1 200 627	<b>8 606 246</b>	<b>8 798 663</b>
- Créances commerciales sur le Maroc	5 196	0	4 650 570	22 686	4 678 452	4 207 094
- Crédits à l'exportation			111 851		111 851	112 706
- Autres crédits de trésorerie	4 908		1 864 169	42 417	1 911 494	2 237 004
<b>CREDITS A LA CONSOMMATION</b>			<b>233</b>	<b>811 405</b>	<b>811 638</b>	<b>958 037</b>
<b>CREDITS A L'EQUIPEMENT</b>	<b>347 292</b>		<b>7 914 744</b>	<b>71 831</b>	<b>8 333 867</b>	<b>8 687 370</b>
<b>CREDITS IMMOBILIERS</b>			<b>1 875 674</b>	<b>11 081 988</b>	<b>12 957 662</b>	<b>12 230 906</b>
<b>AUTRES CREDITS</b>	<b>560 000</b>		<b>7 650</b>	<b>681 190</b>	<b>1 248 840</b>	<b>1 181 299</b>
<b>CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE</b>			<b>978 589</b>		<b>978 589</b>	<b>1 048 300</b>
<b>INTERETS COURUS A RECEVOIR</b>		<b>0</b>	<b>169 871</b>	<b>20 934</b>	<b>190 805</b>	<b>157 433</b>
<b>CREANCES EN SOUFFRANCE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>356 729</b>	<b>156 247</b>	<b>512 976</b>	<b>306 788</b>
- Créances pré-douteuses			0	0	0	0
- Créances douteuses			78 063	38 629	116 692	0
- Créances compromises	0	0	278 666	117 618	396 284	306 788
<b>TOTAL</b>	<b>1 009 661</b>	<b>33 105</b>	<b>25 210 329</b>	<b>14 089 325</b>	<b>40 342 420</b>	<b>39 925 600</b>

Les entreprises non financières comprennent également les entreprises publiques non financières conformément à la présentation préconisée par le PCEC.

## CREANCES SUR LA CLIENTELE

### Au 31/12/2009

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2009	Total 31/12/2008
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
<b>COMPTES DE TRESORERIE</b>	<b>125 049</b>	<b>142 161</b>	<b>13 657 429</b>	<b>1 430 828</b>	<b>15 355 467</b>	<b>15 878 480</b>
- Comptes à vue débiteurs	123 277	29 455	7 344 859	1 301 072	<b>8 798 663</b>	<b>8 235 426</b>
- Créances commerciales sur le Maroc	1 689	0	4 160 924	44 481	4 207 094	4 103 154
- Crédits à l'exportation		112 706	0		112 706	229 850
- Autres crédits de trésorerie	83		2 151 646	85 275	2 237 004	3 310 050
<b>CREDITS A LA CONSOMMATION</b>			<b>268</b>	<b>957 769</b>	<b>958 037</b>	<b>881 779</b>
<b>CREDITS A L'EQUIPEMENT</b>	<b>367 833</b>		<b>8 117 226</b>	<b>202 311</b>	<b>8 687 370</b>	<b>7 820 836</b>
<b>CREDITS IMMOBILIERS</b>			<b>1 871 865</b>	<b>10 359 041</b>	<b>12 230 906</b>	<b>11 677 718</b>
<b>AUTRES CREDITS</b>	<b>630 000</b>		<b>4 892</b>	<b>546 407</b>	<b>1 181 299</b>	<b>1 655 929</b>
<b>CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE</b>			<b>1 048 300</b>		<b>1 048 300</b>	<b>950 855</b>
<b>INTERETS COURUS A RECEVOIR</b>		<b>0</b>	<b>138 956</b>	<b>18 477</b>	<b>157 433</b>	<b>147 520</b>
<b>CREANCES EN SOUFFRANCE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>220 338</b>	<b>86 450</b>	<b>306 788</b>	<b>306 527</b>
- Créances pré-douteuses			0	0	0	0
- Créances douteuses			0	0	0	0
- Créances compromises	0	0	220 338	86 450	306 788	306 527
<b>TOTAL</b>	<b>1 122 882</b>	<b>142 161</b>	<b>25 059 274</b>	<b>13 601 283</b>	<b>39 925 600</b>	<b>39 319 644</b>

**Commentaires:**

Les entreprises non financières comprennent également les entreprises publiques non financières conformément à la présentation préconisée par le PCEC.

## TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES

Au 31/12/2010

Nom de l'établissement : BMCI

Article IS: 01084015

en milliers de DH

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
<b>Participation dans les entreprises liées</b>									
BMCI-LEASING	crédit bail	80 000	72,03%	74 714	74 714	31/12/2010	209 514	53 356	28 813
CETELEM MAROC	crédit à la consommation	126 724	19,79%	63 010	71 389	31/12/2010	191 053	4 563	11 146
BMCI CREDIT CONSO	crédit à la consommation	30 000	51%	15 300	15 300	31/12/2010	51 680	12 127	5 756
BMCI BANQUE OFFSHORE	banque offshore	KUSD 5 500	100%	44 302	45 905	31/12/2010	80 077	28 937	31 372
BMCI BOURSE	intermédiaire boursier	20 000	100%	20 000	20 000	31/12/2010	23 767	1 627	6 094
UPAR	prise de participation	1 500	100%	9 428	1	31/12/2010	-2 743	-2 788	
BMCI GESTION	gestion des SICAV	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/2010	20 938	19 283	17 000
BMCI FINANCE	prise de participation	8 500	100%	8 500	0	31/12/2010	5 092	5 863	0
BMCI FONDS	gestion des FCP	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/2010	1 901	4	0
BMCI ASSURANCE	intermédiaire en assurances	100	100%	100	100	31/12/2010	12 482	12 312	10 000
BMCI GESTION SOLIDARITE		1 000	0%	500	500	31/12/2010			
FCP BMCI ACTION DI	O.P.C.V.M				500	31/12/2010			
FCP BMCI GESTION SERENITE	O.P.C.V.M				500	31/12/2010			
FCP BMCI MONETAIRE PLUS	O.P.C.V.M				500	31/12/2010			
FCP AXA MONETAIRE	O.P.C.V.M				500	31/12/2010			
NOVEC					725	31/12/2010			
FCP BMCI GESTION DIVERSIF	O.P.C.V.M				500	31/12/2010			
DELTA RECOUVREMENT	recouvrement des créances	2 000	100%	2 000	733	31/12/2010	749	-6	
ARVAL MAROC	location longue durée	30 000	33,34%	27 339	10 002	31/12/2010	19 207	287	
Sté Immobil sidi maarouf	société immobilière	10 100	100,0%	10 100	10 100	31/12/2010	-17 590	-7 780	
BNP MED INNOV ( ex mediha)	Maintenance et devel Inform	46 213	10,00%	13 631	13 631	31/12/2010	70 146	555	
<b>Autres titres de participation et Emplois assimilés</b>									
Centre monétique Interbank	gestion cartes monétiques	100 000	13%	13 000	13 000	31/12/2010			
Société Interbank	gestion cartes monétiques	11 500	22%	2 530	2 448	31/12/2010			2 530
MMSI ( exBDSI )	Maintenance et devel Inform	16 000	11,00%	1 760	1 760	31/12/2010	21 162	6 411	
Sté Immobil Interbancaire GBPM	société immobilière	19 005	13,3%	2 534	2 050	31/12/2010			
SOGEPID	gest & exploit parc indust	18 000	5%	900	900	31/12/2010			225
SOGEPOS				5 000	5 000	31/12/2010			
BNP PARIBAS MED BUSINESS Proc	Gestion de process BACK-OFFICE	14 600	4,00%	584	584	31/12/2010	18 790	3 001	
SCI Romandie	société immobilière			2 930	2 930	31/12/2010			
Divers				6 614	6 614	31/12/2010			
<b>TOTAL</b>					<b>302 886</b>				<b>112 936</b>

## TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES

Au 31/12/2009

Nom de l'établissement : BMCI

Article IS: 01084015

en milliers de DH

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
<b>Participation dans les entreprises liées</b>									
BMCI-LEASING	crédit bail	80 000	72,03%	74 714	74 714	31/12/2009	228 345	50 336	28 813
CETELEM MAROC	crédit à la consommation	84 483	19,79%	63 010	71 389	31/12/2009	242 056	69 886	3 151
BMCI CREDIT CONSO	crédit à la consommation	30 000	51%	15 300	15 300	31/12/2009	50 820	16 173	6 973
BMCI BANQUE OFFSHORE	banque offshore	KUSD 5 500	100%	44 302	43 447	31/12/2009	76 755	28 495	22 279
BMCI BOURSE	intermédiaire boursier	20 000	100%	20 000	20 000	31/12/2009	28 223	6 237	6 840
UPAR	prise de participation	1 500	100%	9 427	972	31/12/2009	45	-1 056	
BMCI GESTION	gestion des SICAV	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/2009	18 586	17 036	21 000
BMCI FINANCE	prise de participation	8 500	100%	8 500	0	31/12/2009	-771	-342	0
BMCI FONDS	gestion des FCP	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/2009	1 898	-5	0
BMCI ASSURANCE	intermédiaire en assurances	100	100%	100	100	31/12/2009	10 127	10 028	5 900
BMCI GESTION SOLIDARITE		1 000	0%	500	500	31/12/2009			
BMCI	Banque	0	0,00%	0	0	31/12/2009			
FCP AMBITION		0	0%	0	191	31/12/2009			
DELTA RECOUVREMENT	recouvrement des créances	2 000	100%	2 000	824	31/12/2009	807	-107	
ARVAL MAROC	location longue durée	30 000	33,34%	27 339	10 002	31/12/2009	18 417	2 094	
Sté Immobil sidi maarouf	société immobilière	10 100	100,0%	10 100	10 100	31/12/2008	-9 831	-7 243	
BNP MED INNOV ( ex mediha)	Maintenance et devel Inform	46 213	10,00%	13 631	13 631	31/12/2009	65 729	-13 229	
<b>Autres titres de participation et Emplois assimilés</b>									
Centre monétique Interbank	gestion cartes monétiques	100 000	13%	13 000	13 000	31/12/2008			
Société Interbank	gestion cartes monétiques	11 500	22%	2 530	2 448	31/12/2008			
MMSI ( exBDSI )	Maintenance et devel Inform	16 000	11,00%	1 760	1 760	31/12/2009	18 239	61	
Sté Immobil Interbancaire GBPM	société immobilière	19 005	13,3%	2 534	2 050	31/12/2008			
SOGEPIB	gest & exploit parc indust	18 000	5%	900	900	31/12/2008			
Fonds de garantie CMM	fonds de garantie	0	0,00%	5 000	5 000	31/12/2008			
BNP PARIBAS MED BUSINESS Proc	Gestion de process BACK-OFFICE	14 600	4,00%	584	584	31/12/2009	15 743	1 937	
SCI Romandie	société immobilière			2 930	2 930	31/12/2008			
Divers				2 765	6 955	31/12/2008			66
<b>TOTAL</b>					<b>298 797</b>				<b>95 022</b>

## TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

AU 31/12/2010

Nom de l'établissement : BNCI

Article IS: 01084015

en milliers de DH

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice (1)	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice (1)	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>245 177</b>	<b>85 604</b>	<b>0</b>	<b>330 781</b>	<b>121 279</b>	<b>13 758</b>	<b>0</b>	<b>135 037</b>	<b>195 744</b>
Droit au bail	73 241	12 600	0	85 841	0	0	0	0	85 841
Immobilisations en recherche et développement	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	171 936	73 004	0	244 940	121 279	13 758	0	135 037	109 903
Immobilisations incorporelles hors exploitation									
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>2 199 239</b>	<b>166 143</b>	<b>0</b>	<b>2 365 382</b>	<b>1 079 384</b>	<b>106 383</b>	<b>0</b>	<b>1 185 767</b>	<b>1 179 615</b>
-Immeubles d'exploitation	<b>1 021 037</b>	<b>30 477</b>	<b>0</b>	<b>1 051 514</b>	<b>275 284</b>	<b>39 336</b>	<b>0</b>	<b>314 620</b>	736 894
Terrain d'exploitation	29 293	0	0	29 293	0	0	0	0	29 293
Immeubles d'exploitation Bureaux	961 662	30 477	0	992 139	263 265	38 141	0	301 406	690 733
Immeubles d'exploitation Logements de fonction	30 082	0	0	30 082	12 019	1 195	0	13 214	16 868
-Mobilier et matériel d'exploitation	<b>547 657</b>	<b>21 123</b>	<b>0</b>	<b>568 780</b>	<b>445 011</b>	<b>25 345</b>	<b>0</b>	<b>470 356</b>	<b>98 424</b>
Mobilier de bureau d'exploitation	144 795	6 063	0	150 858	103 296	7 901	0	111 197	39 661
Matériel de bureau d'exploitation	54 936	1 240	0	56 176	49 745	4 106	0	53 851	2 325
Matériel informatique	347 331	13 820	0	361 151	291 375	13 338	0	304 713	56 438
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	595	0	0	595	595	0	0	595	0
Autres matériels d'exploitation									
-Autres immobilisations corporelles d'exploitaion	<b>578 618</b>	<b>84 459</b>	<b>0</b>	<b>663 077</b>	<b>354 829</b>	<b>40 601</b>	<b>0</b>	<b>395 430</b>	<b>267 647</b>
-Immobilisations corporelles hors exploitaion	<b>22 122</b>	<b>5 853</b>	<b>0</b>	<b>27 975</b>	<b>4 260</b>	<b>1 101</b>	<b>0</b>	<b>5 361</b>	<b>22 614</b>
Terrains hors exploitation	1 500	0	0	1 500	0	0	0	0	1 500
Immeubles hors exploitation	18 218	5 627	0	23 845	2 997	876	0	3 873	19 972
Mobilier et matériel hors exploitation	2 404	226	0	2 630	1 263	225	0	1 488	1 142
Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS EN COURS	<b>29 805</b>	<b>24 231</b>	<b>0</b>	<b>54 036</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>54 036</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 444 416</b>	<b>251 747</b>	<b>0</b>	<b>2 696 163</b>	<b>1 200 663</b>	<b>120 141</b>	<b>0</b>	<b>1 320 804</b>	<b>1 375 359</b>

\* (1) Ces rubriques comprennent également les mouvements Entrées et Sorties des immobilisations

## TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

AU 31/12/2009

Nom de l'établissement : BMCI

Article IS: 01084015

en milliers de DH

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice (1)	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice (1)	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>212 139</b>	<b>35 502</b>	<b>2 464</b>	<b>245 177</b>	<b>106 798</b>	<b>14 482</b>	<b>0</b>	<b>121 280</b>	<b>123 897</b>
Droit au bail	60 761	14 944	2 464	73 241	0	0	0	0	73 241
Immobilisations en recherche et développement	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	151 378	20 558	0	171 936	106 798	14 482	0	121 280	50 656
Immobilisations incorporelles hors exploitation									
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>2 072 887</b>	<b>190 285</b>	<b>63 934</b>	<b>2 199 238</b>	<b>982 302</b>	<b>100 278</b>	<b>3 196</b>	<b>1 079 384</b>	<b>1 119 854</b>
-Immeubles d'exploitation	<b>932 894</b>	<b>90 937</b>	<b>2 795</b>	<b>1 021 036</b>	<b>240 586</b>	<b>35 965</b>	<b>1 267</b>	<b>275 284</b>	<b>745 752</b>
Terrain d'exploitation	29 293	0	0	29 293	0	0	0	0	29 293
Immeubles d'exploitation Bureaux	873 476	90 937	2 751	961 662	229 718	34 770	1 223	263 265	698 397
Immeubles d'exploitation Logements de fonction	30 125	0	44	30 081	10 868	1 195	44	12 019	18 062
-Mobilier et matériel d'exploitation	<b>526 169</b>	<b>28 005</b>	<b>6 516</b>	<b>547 658</b>	<b>419 145</b>	<b>27 795</b>	<b>1 929</b>	<b>445 011</b>	<b>102 647</b>
Mobilier de bureau d'exploitation	140 978	6 094	2 277	144 795	96 927	7 886	1 517	103 296	41 499
Matériel de bureau d'exploitation	56 927	1 928	3 919	54 936	47 380	2 474	109	49 745	5 191
Matériel informatique	327 453	19 982	103	347 332	274 026	17 435	86	291 375	55 957
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	811	1	217	595	812	0	217	595	0
Autres matériels d'exploitation									
-Autres immobilisations corporelles d'exploitaion	<b>519 629</b>	<b>58 988</b>	<b>0</b>	<b>578 617</b>	<b>319 309</b>	<b>35 520</b>	<b>0</b>	<b>354 829</b>	<b>223 788</b>
-Immobilisations corporelles hors exploitaion	<b>21 024</b>	<b>1 098</b>	<b>0</b>	<b>22 122</b>	<b>3 262</b>	<b>998</b>	<b>0</b>	<b>4 260</b>	<b>17 862</b>
Terrains hors exploitation	1 500	0	0	1 500	0	0	0	0	1 500
Immeubles hors exploitation	18 218	0	0	18 218	2 272	725	0	2 997	15 221
Mobilier et matériel hors exploitation	1 306	1 098	0	2 404	990	273	0	1 263	1 141
Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS EN COURS	73 171	11 257	54 623	29 805	0	0	0	0	29 805
<b>TOTAL</b>	<b>2 285 026</b>	<b>225 787</b>	<b>66 398</b>	<b>2 444 415</b>	<b>1 089 100</b>	<b>114 760</b>	<b>3 196</b>	<b>1 200 664</b>	<b>1 243 751</b>

\* (1) Ces rubriques comprennent également les mouvements Entrées et Sorties des immobilisations

\* NB: Les rubriques Cessions / Acquisitions enregistrent un montant de Dh 59 194 dus aux transferts en rubriques opérés dans VAP courant exercice 2009.

B9bis

**PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS**

Exercice du 01/01/10 au 31/12/10

Nom de l'établissement : **BMCI**

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant Brut	Amortissements Cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-Values de cession	Moins-values de cession
	Droit au bail Frais d'établissement sur acquisition Immobilisation Logiciel informatique Immeubles exploitation bureau Immeubles hors exploitation Terrain exploitation Agencement Aménagement et Installation Agencement Aménagement et Installation Mobilier de bureau Matériel roulant Matériel roulant de fonction  Matériel de bureau Immeubles exploitation logement de fonction Agencement Aménagement et Installation logement de fonction  Aménagement nouveaux locaux Matériel Informatique ( Ordinateurs centraux) Matériel Informatique ( Ordinateurs centraux) Matériel Informatique ( GAB & TPE) Matériel Informatique ( Micro-ordinateurs) Télécommunications Mobilier logement de fonction Terrain hors exploitation						
	<b>TOTAL GENERAL</b>						

B9bis

**PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS**

Exercice du 01/01/09 au 31/12/09

Nom de l'établissement : **BMCI**

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant Brut	Amortissements Cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-Values de cession	Moins-values de cession
	Droit au bail	2 464		2 464	2 464	0	0
	Frais d'établissement sur acquisition Immobilisation						
	Logiciel informatique						
	Immeubles exploitation bureau	2 751	1 223	1 528	1 528	0	0
	Immeubles hors exploitation						
	Terrain exploitation						
	Agencement Aménagement et Installation						
	Agencement Aménagement et Installation						
	Mobilier de bureau	1 526	1 517	9	25	25	9
	Matériel roulant	217	217	0	52	52	0
	Matériel roulant de fonction						
	Matériel de bureau	109	109	0	0	0	0
	Immeubles exploitation logement de fonction	44	44	0	350	350	0
	Agencement Aménagement et Installation logement de fonction						
	Aménagement nouveaux locaux						
	Matériel Informatique ( Ordinateurs centraux)						
	Matériel Informatique ( Ordinateurs centraux)						
	Matériel Informatique ( GAB & TPE)						
	Matériel Informatique ( Micro-ordinateurs)	94	86	8	8	0	0
	Télécommunications						
	Mobilier logement de fonction						
	Terrain hors exploitation						
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>7 205</b>	<b>3 196</b>	<b>4 009</b>	<b>4 427</b>	<b>427</b>	<b>9</b>

## PROVISIONS

### DU...01/01/2010..AU...31/12/2010

Nom de l'établissement : **BMCI**

PROVISIONS	Encours 31/12/2009	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2010
<b>PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:</b>	<b>2 199 964</b>	<b>322 698</b>	<b>206 384</b>	<b>33</b>	<b>2 316 246</b>
créances sur les établissements de crédit et assimilés					
créances sur la clientèle	<b>2 153 931</b>	<b>315 962</b>	<b>203 211</b>	<b>33</b>	<b>2 266 649</b>
titres de placement	<b>9 955</b>	<b>5 674</b>	<b>3 128</b>	<b>0</b>	<b>12 500</b>
titres de participation et emplois assimilés	<b>18 742</b>	<b>1 063</b>	<b>45</b>		<b>19 760</b>
Autres titres de participations	<b>17 337</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>17 337</b>
immobilisations en crédit-bail et en location					
<b>PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF</b>	<b>108 287</b>	<b>123 194</b>	<b>41 653</b>	<b>30</b>	<b>189 799</b>
provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	<b>5 397</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5 397</b>
provisions pour risques de change	<b>24</b>				<b>24</b>
provisions pour pertes sur marchés a terme	<b>2 822</b>	<b>535</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 357</b>
provisions pour risques généraux et charges	<b>65 044</b>	<b>122 660</b>	<b>6 653</b>	<b>30</b>	<b>181 021</b>
provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
provisions réglementées	<b>35 000</b>	<b>0</b>	<b>35 000</b>		<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 308 252</b>	<b>445 893</b>	<b>248 036</b>	<b>64</b>	<b>2 506 045</b>

## PROVISIONS

### DU...01/01/2009..AU...31/12/2009

Nom de l'établissement : **BMCI**

PROVISIONS	Encours 31/12/2008	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2009
<b>PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:</b>	<b>2 171 527</b>	<b>219 861</b>	<b>191 424</b>	<b>0</b>	<b>2 199 964</b>
créances sur les établissements de crédit et assimilés					
créances sur la clientèle	<b>2 133 096</b>	<b>200 857</b>	<b>180 021</b>	<b>0</b>	<b>2 153 931</b>
titres de placement	<b>17 475</b>	<b>3 882</b>	<b>11 403</b>	<b>0</b>	<b>9 955</b>
titres de participation et emplois assimilés	<b>3 619</b>	<b>15 123</b>	<b>0</b>		<b>18 742</b>
Autres titres de participations	<b>17 337</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>17 337</b>
immobilisations en crédit-bail et en location					
<b>PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF</b>	<b>89 973</b>	<b>41 905</b>	<b>23 561</b>	<b>30</b>	<b>108 287</b>
provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	<b>1 561</b>	<b>3 837</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5 397</b>
provisions pour risques de change	<b>24</b>				<b>24</b>
provisions pour pertes sur marchés a terme	<b>6 797</b>	<b>0</b>	<b>3 975</b>	<b>0</b>	<b>2 822</b>
provisions pour risques généraux et charges	<b>46 592</b>	<b>38 068</b>	<b>19 586</b>	<b>30</b>	<b>65 044</b>
provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
provisions réglementées	<b>35 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>35 000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 261 501</b>	<b>261 766</b>	<b>214 985</b>	<b>30</b>	<b>2 308 252</b>

# VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE

Au 31/12/2010

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature données	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées		Pension à terme BAM	0
		Pension à terme clientèle	0
		Pension à terme Ets de crédit	0
Hypothèques	16 378 976		
Autres valeurs et sûretés réelles	23 638 956		
<b>TOTAL</b>	<b>40 017 932</b>		<b>0</b>

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou engagements par signature reçus couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	1 089 056	Pension à terme BAM	202 901
		Pension à terme Ets de crédit	0
		Pension à terme clientèle	886 155
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	135 992	Dépôt effets marché monétaire BAM	0
		BDT donnés en garantie CDG	135 992
<b>TOTAL</b>	<b>1 225 048</b>		<b>1 225 048</b>

# VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE

Au 31/12/2009

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature données	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées		Pension à terme BAM	0
		Pension à terme clientèle	0
		Pension à terme Ets de crédit	0
Hypothèques	18 549 603		
Autres valeurs et sûretés réelles	38 452 647		
<b>TOTAL</b>	<b>57 002 250</b>		<b>0</b>

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou engagements par signature reçus couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	2 370 654	Pension à terme BAM	1 201 712
		Pension à terme Ets de crédit	0
		Pension à terme clientèle	1 168 942
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	90 592	Dépôt effets marché monétaire BAM	0
		BDT donnés en garantie CDG	90 592
<b>TOTAL</b>	<b>2 461 246</b>		<b>2 461 246</b>

**B23**

## CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE AU 31 DECEMBRE 2010

Nom de l'établissement: BMCI

en KMAD

	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres		
Nombre		crédits par décaissement	crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital des bénéficiaires
9	14 212 823	8 242 754	5 594 296	375 772

B23

## CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE Au 31/12/2009

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres		
Nombre		crédits par décaissement	crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital des bénéficiaires
6	9 657 781	5 543 291	4 114 490	50 156

C2

## AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

### Au 31/12/2010

Nom de l'établissement : **BMCI**  
 Article IS : 01084015

en milliers de DH

	MONTANT		MONTANT
<b>A- Origine des résultats affectés</b>		<b>B- Affectation des résultats</b>	
( AGO du 12 Mai 2010 )			
Report à nouveau	1 446 109	Réserve légale	4 429
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	652 869
Résultat net de l'exercice	806 985	Autres affectations	0
Prélèvements sur les bénéfices		Report à nouveau	1 595 796
Autres prélèvements			
<b>TOTAL A</b>	<b>2 253 094</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>2 253 094</b>

**C2**

## AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE Au 31/12/2009

Nom de l'établissement : **BMCI**  
Article IS : 01084015

en milliers de DH

	MONTANT		MONTANT
<b>A- Origine des résultats affectés</b>		<b>B- Affectation des résultats</b>	
( AGO du 28 Mai 2008 )			
Report à nouveau	1 204 537	Réserve légale	22 846
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	449 257
Résultat net de l'exercice	728 675	Autres affectations	15 000
Prélèvements sur les bénéfices		Report à nouveau	1 446 109
Autres prélèvements			
<b>TOTAL A</b>	<b>1 933 212</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>1 933 212</b>

C4

## DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

Nom de l'établissement : **BMCI**

### I. DATATION

Date de clôture (1)	<b>31 Décembre 2010</b>
Date d'établissement des états de synthèse (2)	<b>1er Mars 2011</b>
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.	

### II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements
	Favorables Néant
	Défavorables Néant

C4

## DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

Nom de l'établissement : **BMCI**

### I. DATATION

Date de clôture (1)	<b>31 Décembre 2009</b>
Date d'établissement des états de synthèse (2)	<b>1er Mars 2010</b>
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.	

### II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements	
	Favorables	Néant
	Défavorables	Néant

ACTIF IFRS	31/12/2010	31/12/2009
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	3 891 865	2 955 127
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	783 127	3 660 951
Instruments dérivés de couverture		
Actifs financiers disponibles à la vente	3 130 263	1 605 943
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	3 932 799	3 208 032
Prêts et créances sur la clientèle	52 629 091	51 589 955
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		
Placements détenus jusqu'à leur échéance		
Actifs d'impôt exigible	13 293	14 375
Actifs d'impôt différé	44 391	34 877
Comptes de régularisation et autres actifs	345 360	407 890
Actifs non courants destinés à être cédés		
Participations dans des entreprises mises en équivalence	6 331	6 190
Immeubles de placement	21 472	16 721
Immobilisations corporelles	1 324 897	1 261 204
Immobilisations incorporelles	179 250	114 070
Ecarts d'acquisition		
<b>TOTAL ACTIF IFRS</b>	<b>66 302 138</b>	<b>64 875 335</b>

<b>PASSIF IFRS</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	21 987	22 252
Instruments dérivés de couverture		
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	7 339 738	7 896 889
Dettes envers la clientèle	42 643 318	41 320 864
Titres de créance émis	6 949 583	6 337 749
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		
Passifs d'impôt courant	10 074	68 402
Passifs d'impôt différé	127 233	108 532
Comptes de régularisation et autres passifs	1 598 408	1 790 603
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Provisions techniques des contrats d'assurance		
Provisions pour risques et charges	262 150	133 969
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées		
Capital et réserves liées	4 560 648	4 556 346
Réserves consolidées	1 969 709	1 865 038
- Part du groupe	1 875 010	1 778 850
- Part des minoritaires	94 699	86 188
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	13 449	2 194
Résultat net de l'exercice	805 840	772 497
- Part du groupe	787 594	747 270
- Part des minoritaires	18 247	25 227
<b>TOTAL PASSIF IFRS</b>	<b>66 302 138</b>	<b>64 875 335</b>

<b>Capitaux propres</b>	<b>7 349 646</b>	<b>7 196 075</b>
. Part du groupe	7 236 701	7 084 660
. Part des intérêts minoritaires	112 946	111 415

## Compte de résultat IFRS consolidé

	31/12/2010	31/12/2009
Intérêts et produits assimilés	3 301 142	3 260 268
Intérêts et charges assimilés	1 015 807	1 136 660
<b>MARGE D' INTERÊT</b>	<b>2 285 335</b>	<b>2 123 608</b>
Commissions perçues	409 062	386 028
Commissions servies	33 844	30 406
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	<b>375 218</b>	<b>355 622</b>
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	252 805	242 135
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	5 013	10 133
<b>RESULTAT DES ACTIVITES DE MARCHE</b>	<b>257 818</b>	<b>252 268</b>
Produits des autres activités	24 048	21 976
Charges des autres activités	93 881	115 729
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>2 848 538</b>	<b>2 637 745</b>
Charges générales d'exploitation	1 011 450	933 207
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	125 229	121 021
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 711 858</b>	<b>1 583 517</b>
Coût du risque	296 329	342 376
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 415 530</b>	<b>1 241 141</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	140	758
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	-
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		
<b>RESULTAT AVANT IMPÔTS</b>	<b>1 415 670</b>	<b>1 241 899</b>
Impôts sur les bénéfices	609 829	469 402
<b>RESULTAT NET</b>	<b>805 840</b>	<b>772 497</b>
Résultat hors groupe	18 247	25 227
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>787 594</b>	<b>747 270</b>
Résultat par action ( en dirham)	59	56
Résultat dilué par action ( en dirham)		

## Tableau de flux de trésorerie

Tableau de flux de trésorerie		31-déc-10	31-déc-09
1	<b>Résultat avant impôts</b>	<b>1 415 670</b>	<b>1 241 899</b>
2	+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	125 229	121 021
3	+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
4	+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	295 450	358 976
5	+/- Dotations nettes aux provisions	128 181	34 108
6	+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	140	758
7	+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-	-
8	+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-
9	+/- Autres mouvements	- 58 869	- 291 257
10	<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>	<b>490 132</b>	<b>223 606</b>
11	+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	- 1 051 789	3 538 453
12	+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	- 61 477	- 4 298 827
13	+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	1 982 939	- 2 935 057
14	+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	- 129 665	142 489
15	- Impôts versés	- 664 498	- 462 485
16	<b>Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>75 511</b>	<b>- 4 015 427</b>
17	<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle</b>	<b>1 981 312</b>	<b>- 2 549 923</b>
18	+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	- 281	- 1 515
19	+/- Flux liés aux immeubles de placement	- 4 751	725
20	+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	- 254 103	- 170 013
21	<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>- 259 135</b>	<b>- 170 803</b>
22	+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	- 667 071	- 192 531
23	+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		
24	<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>- 667 071</b>	<b>- 192 531</b>
25	<b>Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie</b>		
26	<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>1 055 106</b>	<b>- 2 913 256</b>
27	<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>2 935 775</b>	<b>5 769 888</b>
28	Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 955 127	5 712 625
29	Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	- 19 352	57 263
30	<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>3 990 881</b>	<b>2 856 632</b>
31	Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	3 891 865	2 955 127
32	Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	99 016	- 98 495
33	<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>1 055 106</b>	<b>- 2 913 256</b>

( en milliers de DH)

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
<b>Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2008</b>	<b>1 283 592</b>	<b>2 979 392</b>		<b>2 267 036</b>	<b>- 9 194</b>	<b>6 520 826</b>	<b>104 075</b>	<b>6 624 900</b>
Changements de méthodes comptables						-		-
<b>Capitaux propres clôture au 31 décembre 2008 corrigés</b>	<b>1 283 592</b>	<b>2 979 392</b>	<b>-</b>	<b>2 267 036</b>	<b>- 9 194</b>	<b>6 520 826</b>	<b>104 075</b>	<b>6 624 900</b>
Opérations sur capital	44 292	274 614				318 906		318 906
Paiements fondés sur des actions						-		-
Opérations sur actions propres	- 46 056					- 46 056		- 46 056
Dividendes				- 449 257		- 449 257	- 17 887	- 467 144
Autres		20 512		- 37 849		- 17 337		- 17 337
<b>Résultat de l'exercice 2009</b>				<b>747 270</b>		<b>747 270</b>	<b>25 227</b>	<b>772 498</b>
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)						-		-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)					11 388	11 388		11 388
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)				- 1 080		- 1 080		- 1 080
<b>Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>- 1 080</b>	<b>11 388</b>	<b>10 308</b>	<b>-</b>	<b>10 308</b>
Variations de périmètre						-		-
<b>Capitaux propres clôture au 31 décembre 2009</b>	<b>1 281 828</b>	<b>3 274 518</b>		<b>2 526 120</b>	<b>2 194</b>	<b>7 084 660</b>	<b>111 415</b>	<b>7 196 075</b>
Changements de méthodes comptables						-		-
<b>Capitaux propres clôture au 31 décembre 2009 corrigés</b>	<b>1 281 828</b>	<b>3 274 518</b>	<b>-</b>	<b>2 526 120</b>	<b>2 194</b>	<b>7 084 660</b>	<b>111 415</b>	<b>7 196 075</b>
Opérations sur capital						-		-
Paiements fondés sur des actions						-		-
Opérations sur actions propres	- 127					- 127		- 127
Dividendes				- 650 353		- 650 353	- 16 717	- 667 070
Autres		4 429		- 4 429		-		-
<b>Résultat au 31 Déc 2010</b>				<b>787 594</b>		<b>787 594</b>	<b>18 247</b>	<b>805 841</b>
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)						-		-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)					11 255	11 255		11 255
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)				3 672		3 672		3 672
<b>Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 672</b>	<b>11 255</b>	<b>14 927</b>	<b>-</b>	<b>14 927</b>
Variations de périmètre						-		-
<b>Capitaux propres clôture au 31 Dec 2010</b>	<b>1 281 701</b>	<b>3 278 947</b>		<b>2 662 604</b>	<b>13 449</b>	<b>7 236 701</b>	<b>112 946</b>	<b>7 349 646</b>

**Engagements de financements**

(en milliers de dirhams)

	31/12/2010	31/12/2009
<b>Engagements de financements donnés</b>	<b>4 948 725</b>	<b>5 297 452</b>
Aux établissements de crédit	100 000	119 000
A la clientèle	4 848 725	5 178 452
<b>Engagements de financement reçus</b>	<b>558 675</b>	<b>1 582 562</b>
<b>des établissements de crédit</b>	<b>558 675</b>	<b>1 582 562</b>
de la clientèle	0	0

**Engagements de garantie**

(en milliers de dirhams)

	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
<b>Engagements de garantie donnés</b>	<b>10 438 232</b>	<b>12 020 943</b>
D'ordre des établissements de crédit	3 285 561	3 914 684
D'ordre de la clientèle	7 152 671	8 106 259
<b>Engagements de garantie reçus</b>	<b>7 212 117</b>	<b>9 129 907</b>
des établissements de crédit	7 212 117	9 129 892
de l'état et d'autres organismes de garantie	0	15